



# Dialogue Internet et moi

**Des citoyennes et citoyens posent des questions et  
formulent des propositions sur le thème de l'Internet**

### **Centre d'évaluation des choix technologiques TA-SWISS**

Sur mandat du Parlement, TA-SWISS évalue l'impact des nouvelles technologies et élabore des bases de décision, en particulier pour la politique. Des thèmes comme la biotechnologie et médecine, les technologies de l'information ou la nanotechnologie font l'objet d'études interdisciplinaires ou sont débattus entre citoyennes et citoyens lors de dialogues ou processus participatifs. Les résultats des études sont communiqués également à un large public. TA-SWISS est un centre de compétence des Académies suisses des sciences. Sa mission est ancrée dans la loi fédérale sur la recherche.

### **Impressum**

Dialogue Internet et moi. Des citoyennes et citoyens posent des questions et formulent des propositions sur le thème de l'Internet. TA-SWISS (éd.). Berne 2010.  
TA-P14/2010

Le projet est soutenu par l'Agence pour la promotion de l'innovation CTI et l'Office fédéral de la communication OFCOM.

Auteur : Christine D'Anne-Huber

Edition : Susanne Brenner, TA-SWISS

Traduction : Sarah Martinez, Genève  
Giovanna Planzi, Locarno

Mise en page : Hannes Saxer, Berne

Photos : p. 5, p. 12 Hannes Saxer; p. 14, 17, 35 Susanne Brenner;  
p. 19 Lucienne Rey, p. 18 Christoph Hoigné, p. 23 © fotolia.com;  
p. 24 © Kids sicher im Internet, [www.saferinternet.at](http://www.saferinternet.at)

Impression : Jordi AG – Das Medienhaus, CH-3123 Belp

## Table des matières

<b>Résumé</b> .....	4	4.4 Quatrième thématique : Zone de non-droit ou espace de liberté ?.....	16
<b>1. Introduction</b> .....	5	<b>5. Les réactions des groupes de citoyens</b> .....	18
1.1 « L'Internet du futur » : un projet de TA-SWISS ..	5	5.1 Plus de questions que de réponses .....	18
1.2 Le Dialogue Internet et moi : un processus participatif.....	6	5.2 « Un fantastique outil de travail » : les côtés positifs de l'Internet .....	19
1.3 De l'art de trouver des participants.....	6	5.3 Réserves émises à l'encontre de l'Internet.....	20
1.4 Natifs de l'ère numérique présents uniquement virtuellement .....	7	5.4 L'Internet est un miroir de la société.....	21
<b>2. Comparatif des discussions préparatoires</b> ....	8	5.5 La difficile question des données électroniques .....	21
2.1 Pas de fondue à l'auberge virtuelle .....	8	5.6 Liberté ou réglementation ?.....	22
2.2 Chasseurs-cueilleurs de données aux aguets ....	8	<b>6. Conclusions</b> .....	23
2.3 Nul ne songe à y renoncer .....	8	6.1 Accès pour tous.....	23
2.4 Les escrocs ont toujours existé .....	9	6.2 Favoriser l'autonomie .....	23
2.5 École et éducation.....	9	6.3 L'école a un rôle important à jouer .....	24
2.6 Une ONU de l'Internet chargée de sa régulation.....	10	<b>7. Les propositions des citoyens</b> .....	25
2.7 L'État aussi a un rôle à jouer .....	10	<b>8. Les discussions citoyennes en détail</b> .....	28
2.8 Des faits et des études, s'il vous plaît ! .....	10	8.1. Séance préparatoire du 7 novembre 2009 à Lausanne .....	28
2.9 Les questions des trois groupes de citoyens ....	10	8.2. Séance préparatoire du 14 novembre 2009 à Lugano .....	31
<b>3. Consultation électronique</b> .....	12	8.3. Séance préparatoire du 28 novembre 2009 à Zurich-Oerlikon.....	33
3.1 Résultats .....	12	<b>9. L'expérience en a valu la peine</b> .....	35
<b>4. Une pléthore d'experts</b> .....	14		
4.1 Première thématique : « We are the Internet » ... et si c'était vrai ? ....	14		
4.2 Deuxième thématique : Internet@collective-intelligence.com.....	15		
4.3 Troisième thématique : Internet, moteur de croissance ?.....	15		

# Résumé

Dans le cadre du projet de TA-SWISS « L'Internet du futur », une trentaine de citoyennes et citoyens issus des trois régions linguistiques de Suisse ont examiné avec soin les défis présentés par l'Internet. Ils ont pu poser leurs questions les plus brûlantes à un comité d'experts de haut vol, à l'occasion d'une conférence publique qui s'est tenue à Berne en avril 2010. Les citoyens et citoyennes ont ensuite repris leurs discussions pour adopter une série de propositions à l'intention du monde politique et des autorités.

Les citoyennes et citoyens apprécient grandement les possibilités offertes par l'Internet et estiment qu'il a sensiblement facilité la recherche d'informations, la communication et l'interaction sociale. Ils sont néanmoins conscients des effets secondaires parfois indésirables qui accompagnent la Toile. Ainsi, ils craignent notamment que le web participatif, qui dans son appétit insatiable se nourrit des idées de ses utilisateurs et doit en permanence être alimenté en données personnelles, puisse avoir des répercussions négatives sur l'individu et la société. À leur avis, la sécurité des données et la protection des droits de la personnalité sont particulièrement problématiques. D'autant plus qu'ils ont l'impression d'assister à une évolution fulgurante (mue en grande partie par des intérêts économiques) qui les dépasse. Cette ambivalence fondamentale constitue le point de départ des propositions formulées par les citoyennes et citoyens. En voici les principales :

## **L'Internet en tant que service de l'État**

L'Internet est omniprésent. Par conséquent, dans un État démocratique, au nom de l'égalité des chances et du droit à l'information, tous doivent avoir accès à l'Internet aux mêmes conditions. Les citoyennes et citoyens demandent qu'un accès Internet performant devienne un service public fourni par l'État et mis à la disposition de toute la population, y compris dans les régions reculées, aux mêmes conditions, voire gratuitement. Cette prestation pourrait être financée par le biais des impôts ou dans le cadre de la redevance pour la radio et la télévision, ce qui permettrait de l'adapter enfin aux réalités actuelles.

## **Compétences requises pour utiliser l'Internet**

Étant donné que l'Internet est devenu incontournable, les citoyennes et citoyens estiment qu'il est du devoir de l'État de garantir que les internautes peuvent acquérir les outils nécessaires pour évoluer dans le monde virtuel de façon responsable. Aucune Suisses-

se, aucun Suisse ne devrait être un analphabète numérique. Dans les écoles, en particulier, l'utilisation des nouveaux médias doit donc faire l'objet d'un enseignement ciblé et les thèmes relevant de la société et de la santé doivent être abordés en lien avec l'utilisation de l'Internet. Cette tâche ne doit pas constituer une charge supplémentaire pour le corps enseignant, mais doit être assumée par des spécialistes. Ils attendent par ailleurs des autorités qu'elles mettent à la disposition de la population adulte des informations facilement accessibles sur des thèmes comme la responsabilité individuelle, l'éthique, la santé, la sécurité et la protection des données et de la sphère privée sur l'Internet.

## **Soutien aux victimes**

En matière de protection des données et de cybercriminalité, les citoyennes et citoyens attendent de la Confédération qu'elle crée les conditions cadres requises pour une meilleure information et une transparence accrue. Ils appellent en outre de leurs vœux un transfert des compétences pour l'assistance juridique aux victimes de la cybercriminalité au Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence.

## **Au service de la démocratie**

Reste que l'Internet, de l'avis des citoyennes et citoyens, ne saurait se résumer à un far west virtuel en dehors de toute loi. C'est également un lieu de liberté, de participation, qui peut contribuer à bâtir une société civile forte, bien informée et responsable. Cette facette de la Toile gagnerait à être mieux utilisée. La Confédération doit à cet effet promouvoir les initiatives liées à l'Internet qui contribuent à la formation de l'opinion démocratique et à la participation civique.

*Tout le monde en Suisse doit  
pouvoir disposer d'un accès à  
Internet performant.*

# 1. Introduction

À l'heure actuelle, il n'est guère de domaine dans notre quotidien dans lequel l'Internet ne joue aucun rôle. Nous surfons sur la Toile mondiale pour nous informer, pour faire des achats et réserver des vacances, sans devoir nous tenir à des heures d'émissions TV ou radio ou à des horaires d'ouverture des commerces. Nous y jouons, y renouons contact avec d'anciennes connaissances et y faisons des rencontres numériques au gré des sites de rencontres. Nous diffusons nos opinions dans les blogs et cherchons des remèdes à nos maux dans les forums médicaux. Nous publions nos photos de vacances sur la Toile et commentons les prises de vue de nos proches. L'Internet, grâce aux terminaux mobiles de plus en plus omniprésents, est une vitrine dans laquelle les commerçants proposent leur marchandise aux acheteurs à toute heure du jour ou de la nuit et les politiques soumettent leurs programmes aux électeurs. Dans le monde virtuel du web participatif moderne, les affaires conclues sont bien réelles. Dans le même temps, il est une tribune à laquelle les personnalités au même titre que de parfaits inconnus en quête d'un public se présentent et se mettent en scène, en diffusant généreusement des données personnelles et en se dévoilant eux-mêmes, et parfois aussi les autres.



Depuis l'invention de l'automobile, aucune autre technologie n'a aussi fortement marqué notre monde, aucune n'est devenue aussi rapidement une composante à part entière de notre culture. En raison du volume exponentiel de données sur la Toile mondiale, nous attribuons désormais une autre valeur aux con-

tenus des médias : les médias imprimés, qui jusqu'à présent avaient pour mission vis-à-vis de la société de filtrer les informations en fonction de leur pertinence, de les replacer dans leur contexte et de les évaluer, traversent une grave crise. L'ambivalence de l'Internet se reflète aussi ailleurs : il relie et isole à la fois, est ouvert à chacun tout en n'étant accessible qu'aux seuls habitués du numérique, il exclut les seniors dans le monde industrialisé aussi bien que les personnes défavorisées dans le monde en développement. Bon nombre de ses services sont gratuits, mais celui qui y a recours laisse derrière lui des traces de données et s'expose ainsi à de potentiels abus.

Depuis 1992, le Centre d'évaluation des choix technologiques (TA-SWISS) évalue les opportunités et les risques que recèlent les nouvelles évolutions technologiques et conseille le Parlement et le Conseil fédéral sur les questions d'ordre social, juridique, politique et économique soulevées par l'utilisation de nouvelles technologies. TA-SWISS, un centre de compétence des Académies suisses des sciences, procède à cet effet à des études interdisciplinaires, et consulte la société civile par le biais de divers processus participatifs.

## 1.1 « L'Internet du futur » : un projet de TA-SWISS

Il va de soi que TA-SWISS s'intéresse également de près aux évolutions de la société en ligne, avec un projet à long terme intitulé « L'Internet du futur ». Ce projet, soutenu par l'Agence pour la promotion de l'innovation (CTI) et l'Office fédéral de la communication (OFCOM), se compose de différents modules, qui sondent les formes actuelles et les perspectives d'avenir de la Toile.

Dans le cadre d'un premier module, un journaliste spécialisé a montré comment l'Internet influence le monde dans lequel nous vivons et quelles questions se posent à propos de l'avenir (à lire dans la brochure *Le défi Internet* : [www.ta-swiss.ch/a/info\\_web2.0/Herausforderung\\_Internet\\_f.pdf](http://www.ta-swiss.ch/a/info_web2.0/Herausforderung_Internet_f.pdf)). Dans un deuxième temps, TA-SWISS a recueilli les avis de 18 experts de différents domaines sur l'évolution de l'Internet et les a résumés dans un rapport intitulé *Weiter knüpfen am Netz der Netze* (disponible uniquement en allemand, [www.ta-swiss.ch/d/them\\_info\\_web2.0/Expertenbericht.pdf](http://www.ta-swiss.ch/d/them_info_web2.0/Expertenbericht.pdf)). Ces deux publications constituent les bases du troisième module, sur lequel porte le présent rapport. Un groupe d'accompagnement a apporté son soutien

consultatif à TA-SWISS lors de la préparation, la réalisation et l'évaluation du projet. Il a permis de garantir que le projet soit indépendant et équilibré. Ce groupe se compose de spécialistes issus de l'économie, de la culture, de la société civile, de l'enseignement et de la recherche.

## 1.2 Le Dialogue Internet et moi : un processus participatif

L'objectif du Dialogue « Internet et moi » est d'impliquer dans la réflexion, des personnes intéressées mais profanes. La parole a ainsi été donnée à une trentaine de citoyens et citoyennes de toute la Suisse. Dans une phase préparatoire, les citoyennes et citoyens ont défini les thèmes et les questions qu'ils souhaitaient traiter, puis dans une deuxième phase ils ont rencontré des experts et élaboré une série de propositions à l'intention des décideurs.

Plus précisément, trois journées préparatoires ont été organisées en automne 2009, une dans chacune des trois régions linguistiques du pays. Tous les participants au Dialogue « Internet et moi » avaient préalablement reçu, pour se familiariser avec la matière, la brochure « Le défi Internet » et un résumé du rapport « Weiter knüpfen am Netz der Netze ». Au début des journées de préparation, les citoyens et citoyennes ont assisté à une introduction au projet, suivie d'un bref exposé préparé par Stéphane Koch, spécialiste des technologies de l'information et membre du groupe accompagnant le projet. Cet exposé se voulait à la fois informatif et de nature à susciter le débat. Les citoyens et citoyennes présents ont ensuite formulé leurs attentes, leurs espoirs et leurs réserves vis-à-vis de l'Internet et élaboré les dix principales questions qui les préoccupent et sur lesquelles ils souhaitaient pouvoir interroger des experts.

### Du crayon au web 2.0

L'exposé de Stéphane Koch repose sur le classique de YouTube « Du crayon au web 2.0 » de l'anthropologue culturel américain Michael Wesch, qui décrit l'évolution de l'Internet statique de la première génération au web 2.0 dynamique.

[www.youtube.com/watch?v=6gmP4nk0EOE](http://www.youtube.com/watch?v=6gmP4nk0EOE)

Pour étendre l'éventail des thèmes de discussion, TA-SWISS a recueilli pendant cette phase préparatoire d'autres demandes citoyennes par l'intermédiaire d'une consultation électronique.

Puis, en avril 2010, experts et citoyens se sont réunis à Berne pour une conférence publique au titre évocateur : « Le Défi Internet, aujourd'hui et demain ». Lors de cette conférence, seize experts sélectionnés par TA-SWISS ont pris position sur les questions des citoyens et des citoyennes et celles des internautes. Le lendemain de la conférence, les citoyens et citoyennes ont discuté des réponses données par les spécialistes et ont adopté un catalogue de propositions à l'intention des décideurs du monde politique et économique suisse. TA-SWISS s'est engagé envers les participants à transmettre leurs propositions aux instances compétentes.

Les différents débats ont été conduits par des animateurs pendant tout le processus selon des règles précises présentées en début des journées préparatoires et toujours selon le même scénario. Les animateurs ont adopté une attitude totalement neutre et n'ont pas pris part aux discussions. Leur rôle s'est borné à donner la parole, à résumer les propos tenus, à poser des questions de compréhension, à clarifier les contenus et à mettre en évidence les liens.

Les processus participatifs tels que réalisés par TA-SWISS permettent d'identifier des chaînes d'argumentation et de dresser un aperçu de la manière dont l'opinion publique perçoit certains thèmes et évalue le rôle des acteurs impliqués (politique, économie, sciences). En raison du nombre limité de participants, la méthode ne permet pas d'affirmations représentatives sur le plan statistique, mais elle permet d'acquiescer de précieuses connaissances d'ordre qualitatif : une image nuancée du ressenti de la population et de ses convictions, contradictions et réserves.

## 1.3 De l'art de trouver des participants

TA-SWISS rassemble régulièrement des panels de citoyens. Il devient toutefois de plus en plus difficile de trouver des participants qui acceptent de consacrer plusieurs jours de leur temps libre à un débat de société. La raison en est moins le désintérêt qu'un manque de volonté de s'engager de manière ferme et définitive. Il arrive aussi de plus en plus souvent que

des participants ne se présentent pas le jour venu, alors qu'ils ont clairement donné leur accord, qu'ils connaissent la date exacte de la manifestation et qu'ils savent que TA-SWISS a réservé une chambre d'hôtel à leur intention.

Pour le présent projet, TA-SWISS a contacté par un publipostage environ 10 000 citoyennes et citoyens âgés de 18 à 70 ans. Qui plus est, des étudiants ont recruté d'autres participants de façon ciblée lors d'une campagne de rue dans le centre-ville de Genève, Lausanne, Berne et Bâle. Finalement, entre 18 et 20 personnes ont été sélectionnées dans chacune des trois régions linguistiques. Lors des journées préparatoires, onze d'entre elles se sont présentées en Suisse romande (Lausanne) et douze en Suisse alémanique (Zurich-Oerlikon) et au Tessin (Lugano).

Comme les citoyens et citoyennes qui étaient présents aux journées préparatoires ne pouvaient ou ne voulaient pas tous participer au second volet du processus participatif, de nouveaux participants ont été recrutés pour la manifestation sur deux jours à Berne, cette fois-ci principalement dans l'entourage des membres du groupe d'accompagnement de TA-SWISS. À Berne, huit citoyennes et citoyens de Suisse romande, douze du Tessin et dix de Suisse alémanique ont finalement répondu présent.

Les groupes ont tous les trois demandé quel avait été le mode de sélection utilisé par TA-SWISS et comment leur adresse était arrivée en sa possession. La réponse, à savoir qu'il existe des agences qui fournissent des listes d'adresses, a provoqué un certain malaise, en particulier à Lugano. « Pourquoi mon nom figure-t-il à mon insu sur une telle liste ? », demande une citoyenne tessinoise, tandis qu'une autre participante s'insurge contre le fait d'« être devenue une marchandise », à qui on ne demande pas son avis.

#### **1.4 Natifs de l'ère numérique présents uniquement virtuellement**

La ville, la campagne et la périphérie étaient représentées au sein du groupe de citoyens, de même qu'une vaste palette de métiers : étudiants, enseignants, indépendants et employés, représentants de professions artisanales et techniques. En ce qui concerne l'utilisation de l'Internet, un éventail représentatif des profils d'utilisateurs était présent : des utilisateurs

quotidiens pour lesquels l'Internet est un élément presque incontournable de la vie professionnelle et privée tout comme des internautes occasionnels qui s'en servent plus ou moins de plein gré.

Il s'est toutefois avéré difficile de motiver les jeunes gens à participer. Dans les trois groupes, la moyenne d'âge était supérieure à 30 ans. Cet état de fait a été plusieurs fois mentionné par les participants eux-mêmes. Ils auraient aimé savoir comment les digital natives (natifs de l'ère numérique) perçoivent l'Internet, sachant qu'il s'agit de jeunes qui grandissent avec l'Internet, lisent les informations en ligne et les blogs plutôt que les journaux, entretiennent des amitiés sur le mode virtuel et téléchargent leur musique du réseau (souvent gratuitement et illégalement).

Le groupe réuni à Zurich a connu un exemple concret de la manière dont l'Internet divise les générations. Quatre étudiantes et étudiants d'une école supérieure ont au début pris part à la discussion. Dès les premières prises de parole, il s'est avéré que l'utilisation de l'Internet est une évidence pour eux bien plus que pour les autres participants. Ils se servaient d'expressions qui n'étaient pas familières au groupe, ont par exemple abordé la thématique de l'open source (réaction du groupe : « jamais entendu parler, jamais vu ») – et ont disparu sans un au revoir et sans autre commentaire après la première pause café. Ils ont tout de même laissé leurs questions à l'attention des spécialistes, que le groupe a diligemment transmises jusqu'à la dernière séance de discussion.

Après coup, une étudiante était disposée à expliquer son départ précipité. « Nous nous attendions à tout autre chose, à une discussion sur des questions de société et de politique en lien avec l'Internet. Au lieu de cela, il n'y avait là presque que des personnes âgées, qui n'avaient pas la moindre idée de ce que sont les médias numériques. La différence était telle qu'il était difficile ne serait-ce que d'entamer une conversation. Comme j'étais sur le point de passer un examen, j'ai préféré rentrer chez moi et travailler. » La jeune femme a déclaré percevoir l'Internet comme quelque chose de foncièrement positif : « C'est un outil qui offre de très nombreuses possibilités intéressantes. Encore faut-il savoir s'en servir, c'est évident. »



## 2. Comparatif des discussions préparatoires

Lors des trois journées préparatoires qui se sont déroulées en parallèle à Lausanne, Lugano et Zurich-Oerlikon, les participants des trois groupes de citoyens ont discuté des questions et thématiques en rapport avec l'Internet qui les préoccupaient.

### 2.1 Pas de fondue à l'auberge virtuelle

Dans toutes les régions du pays, un certain scepticisme règne dans les discussions des groupes de citoyens. Les citoyennes et citoyens ont l'impression d'être emportés « sans leur consentement » et sans pouvoir se défendre dans le tourbillon d'une évolution dont les répercussions sont considérables. Faisant preuve d'autocritique, les groupes expriment aussi tous trois la pensée que leur gêne à l'égard de l'Internet provient, au moins partiellement, d'un réflexe irrationnel de rejet à l'égard des nouvelles technologies : des réserves très similaires ont été exprimées au début du 19<sup>e</sup> siècle, alors que l'homme se demandait si rouler en chemin de fer était préjudiciable pour sa santé. À chaque révolution technologique, estime un participant, on parle d'une perte de la culture et des habitudes, et certains vont jusqu'à annoncer la fin du monde. Un participant d'un certain âge ajoute que toutes les technologies innovantes de ce type réveillent d'autant plus des peurs inhérentes qu'à partir d'un certain âge, on a du mal à suivre le rythme des évolutions. Facebook, par exemple, est à ses yeux hautement suspect : les contacts noués sur la Toile sont pour lui de pseudo-contacts anonymes, qui finissent par renforcer l'isolement social et le déficit de communication : « dans la vraie vie, on peut sortir ensemble manger une fondue. Avec des amis virtuels sur Facebook, ce n'est pas possible », argue-t-il. Un utilisateur de Facebook, plus jeune, répond impassible : « mais sur Facebook, on peut fixer un rendez-vous pour aller manger une fondue. »

### 2.2 Chasseurs-cueilleurs de données aux aguets

Une bonne part de la gêne vis-à-vis de l'Internet s'explique par le sentiment d'une insidieuse perte de contrôle : l'internaute perd le contrôle des données électroniques qu'il laisse derrière lui. Selon les circonstances, il compromet sa sphère privée, s'expose à des abus ou à la surveillance, à l'enregistrement et à l'évaluation de ses faits et gestes sur la Toile. S'y ajoute le

fait que sur l'Internet, il trouve des informations dont il ne peut identifier la source, contrairement à ce qui prévaut généralement dans les médias traditionnels, et dont il ne peut vérifier la véracité ou l'exhaustivité.

Le fait qu'au fil du temps, l'utilisateur puisse de moins en moins échapper à l'Internet est aussi perçu comme une perte de contrôle : les trois groupes estiment qu'un nombre croissant de services d'ordre administratif et privé sont proposés en ligne et que celui qui ne veut ou ne peut pas faire usage de cette offre s'exclut lui-même : les caisses maladies demandent des primes plus basses pour les contrats en ligne, les banques suppriment les frais de gestion du compte, les billets pour les manifestations sont moins chers et les informations plus facilement accessibles.

De l'avis des trois groupes, avec cette dépendance croissante à l'égard de l'Internet, un autre danger guette : à l'avenir, les internautes qui déplaisent à une instance de contrôle, quelle qu'elle soit (qu'elle relève de l'État ou de l'économie privée) et ne se comportent pas selon les règles établies pourraient être exclus des bienfaits de l'Internet et mis au ban de la communauté numérique. Le groupe de Lausanne, en particulier, mentionne la vision d'horreur d'un monde dans lequel une « élite virtuelle » experte en technologies domine sur les masses sans influence grâce à des moyens de surveillance électroniques. Enfin, les groupes de citoyens voient une autre évolution qui se soustrait à leur influence dans le fait que l'Internet en tant que nouvel espace – une quatrième dimension dans laquelle les êtres humains vivent, aiment et s'engagent sur le plan politique et économique – se répercute sur le monde réel et les relations interpersonnelles et les modifie.

Les trois groupes se sont par ailleurs penchés sur la question de l'action de l'Internet sur notre cerveau, sur la façon dont le surplus d'informations et les habitudes virtuelles modifient les êtres humains dans une perspective neurobiologique et psychologique, sur les dépendances et addictions qu'ils engendrent. Dans ce domaine aussi, les citoyennes et citoyens ont l'impression d'être à la merci d'une évolution sur laquelle ils n'ont guère d'ascendant.

### 2.3 Nul ne songe à y renoncer

Cela dit, les trois groupes soulignent dans le même temps les avantages majeurs de l'Internet et de ses



applications. Selon eux, il offre un accès rapide et simple, indépendamment des circonstances locales et temporelles, à des informations de toute sorte, permet un dialogue interactif et a considérablement simplifié le quotidien dans les domaines les plus divers : celui qui en fin de mois, continue à faire la queue au guichet de poste pour régler ses factures ne peut s'en prendre qu'à lui-même, fait-on notamment remarquer à Lugano.

Rares sont les membres des trois groupes de citoyens à souhaiter renoncer à cette aide extrêmement pratique : au Tessin, un quart des participants serait prêt à y renoncer, en Suisse romande, seul un participant (un autre s'étant abstenu), en Suisse alémanique, personne ne souhaite y renoncer, avec une abstention. Si le groupe tessinois arrive davantage à se représenter une vie sans l'Internet, c'est peut-être parce que le nombre de ménages disposant d'un accès Internet au Tessin (en 2007, leur proportion était de 63% selon l'Office fédéral de la statistique) est inférieur à celui qui prévaut en Suisse romande et en Suisse alémanique (71% dans les deux cas). L'Internet y est par conséquent vraisemblablement un peu moins intégré dans le quotidien. Le verdict d'une participante semble appuyer cette interprétation : « je regretterais que l'Internet n'existe plus, et il me manquerait, mais je survivrais. »

Les trois groupes envisagent la possibilité que l'Internet cesse un jour d'exister. Les motifs possibles cités sont l'essor démesuré du trafic sur l'autoroute des données débouchant sur un effondrement général; les groupes de Lausanne et Zurich ont également imaginé que l'Internet puisse être victime d'actes de vandalisme ou de malveillance. Dans deux groupes, l'idée qu'un retour à l'époque pré-numérique modifierait sensiblement notre quotidien a déclenché des rires. « Serions-nous encore capable de préparer un œuf au plat ? » se demande-t-on à Lausanne. « En serions-nous réduits à écrire des cartes postales ? » s'interroge-t-on en Suisse alémanique.

## 2.4 Les escrocs ont toujours existé

Les trois groupes expriment par ailleurs clairement la pensée que l'Internet en tant que tel n'est ni bon ni mauvais. Les escroqueries et les abus de données existaient déjà bien avant l'avènement de l'Internet, de même que les personnes mal intentionnées et les im-

posteurs, qui se font passer pour ce qu'ils ne sont pas. À titre d'exemple de l'engouement pour la collecte de données sur le plan administratif ou commercial, en Suisse romande le scandale des fiches est cité, ou encore les cartes de fidélité, grâce auxquelles les grands magasins établissent les profils du comportement de consommation et d'achat de leurs clients. Néanmoins, à l'ère du numérique s'y ajoute la mise en réseau croissante et une vitesse de transmission des données de plus en plus poussée, qui augmentent considérablement le potentiel d'abus. Des phénomènes de société, tels que l'isolement social croissant et la propension accrue à la violence chez certains jeunes, ne sont pas créés, mais exacerbés par l'Internet et les autres médias de masse, tels que la télévision.

Il est frappant de voir que les trois groupes ont des sentiments partagés à l'égard de l'Internet. D'un côté, ils sont fascinés par ce système extrêmement performant et ouvert et ses innombrables applications pratiques, mais d'un autre côté, ils ne peuvent s'empêcher de penser que cette simplification du quotidien prend la forme d'un colosse insaisissable pour les non-initiés, qui étend ses tentacules jusque dans les moindres recoins de notre quotidien. Ils voient une contradiction majeure dans le fait que l'internaute connecté à un réseau mondial risque de se retrouver isolé devant son écran, et que c'est peut-être précisément la raison pour laquelle, dans l'intimité de ses quatre murs, il dévoile plus de lui-même qu'il n'en a conscience.

## 2.5 École et éducation

Cette ambivalence fondamentale se dessine comme un fil rouge tout au long des discussions. Dans les trois groupes, elle se traduit par un appel à une éducation aux médias efficace. Cette dernière doit transmettre aux jeunes utilisateurs les compétences requises pour une gestion responsable des possibilités et des dangers de l'Internet et un examen critique des nouveaux médias. Les groupes de citoyens ne sont pas sûrs de l'institution indiquée pour prendre en mains cette éducation; ils doutent que l'école dispose des compétences requises. Ils savent par ailleurs, de par leur propre expérience, que les parents sont dépassés par le phénomène.

## 2.6 Une ONU de l'Internet chargée de sa régulation

Les compétences en matière d'Internet peuvent et doivent donc, de l'avis des citoyennes et citoyens, être acquises. Dans le même temps, ils sont convaincus que la responsabilité individuelle a ses limites. Ils en appellent donc, même s'ils sont conscients que l'Internet est un lieu de liberté et de pluralité, à un contrôle et à une poursuite de la criminalité sur la Toile en tous points identique à celle qui prévaut dans la vie réelle. La plus belle image de la nécessité d'une réglementation de l'Internet a été évoquée au Tessin : « un bébé géant et informe comme l'Internet a simplement besoin d'une maman stricte. »

De l'avis des groupes de citoyens, une instance centrale disposant du savoir spécialisé nécessaire devrait se charger de la surveillance de la Toile. Elle devrait agir à l'échelle internationale, parce que le trafic transfrontalier des données peut se jouer des législations nationales. Cette « ONU de l'Internet » devrait contrôler les sites web et bloquer certains contenus illicites. Selon les trois groupes, toutefois, le fait que les États n'aient pas tous la même compréhension de ce qu'est une société libre, démocratique et ouverte et des critères selon lesquels une « ONU de l'Internet » devrait réguler la Toile constitue un obstacle à la création d'une telle instance. En Suisse romande et au Tessin, l'idée d'une séparation en deux parties de l'Internet est évoquée : d'un côté, il y aurait une Toile « sérieuse » avec des contenus de source sûre et un trafic des paiements dont la sécurité est garantie. De l'autre, une Toile consacrée aux loisirs : un espace numérique où l'internaute peut déambuler et s'amuser, mais où il doit toujours être conscient que dans les quartiers mal éclairés, des individus peu scrupuleux sont à l'œuvre.

## 2.7 L'État aussi a un rôle à jouer

Malgré la conviction que les États ne disposent pas individuellement d'une grande marge de manœuvre dans la régulation de l'Internet, les trois groupes de citoyens estiment que la Confédération doit jouer un rôle actif dans le domaine de l'Internet : à leur avis, elle doit apporter son soutien à la population en paroles et en action. Dans tous les débats, certains participants ont fait remarquer qu'un contrôle excessif limiterait la nature de l'Internet et qu'un espace de liberté ne peut pas en même temps être un espace de

droit. À Lugano, où la possibilité d'une réglementation internationale du réseau figurait à la première place des questions adressées aux experts, on a certes pris note de cette objection émise par un participant, mais sans la débattre particulièrement. Toutefois, elle sera finalement adoptée par le groupe tout entier parmi les dix questions adressées aux experts.

## 2.8 Des faits et des études, s'il vous plaît !

Au vu des nombreux aspects contradictoires de l'Internet, les groupes de citoyens ont tous les trois demandé à plusieurs reprises des informations factuelles et des études. Ils souhaitent des études sur la façon dont l'Internet modifie et influence notre vie dans les domaines les plus divers : société, éducation, développement de la personnalité, marché du travail, santé, environnement. Ils désirent savoir si en Suisse ou dans les pays voisins, des efforts sont déployés à l'échelle politique pour placer l'Internet dans un cadre légal. Ils demandent des renseignements sur les centres d'information existants ou prévus pour les utilisateurs. Ils souhaitent des conseils et des instructions fondées sur la manière dont eux et leurs enfants peuvent se mouvoir en toute sécurité dans l'espace cybernétique.

L'attente à l'égard des experts est donc considérable. Dans le même temps, ici aussi un certain scepticisme est perceptible : en substance, les experts ne peuvent que renvoyer à des études déjà menées, autrement dit faire état de changements qui sont déjà intervenus. On ne peut guère escompter de leur part une vision d'avenir de l'Internet. D'autant que les spécialistes ont tendance à neutraliser les questions sensibles par des affirmations contradictoires. C'est précisément la raison pour laquelle les groupes de Lausanne et de Lugano se sont prononcés contre l'introduction d'une question sur les conséquences de la technologie sans fil dans leur catalogue de questions.

## 2.9 Les questions des trois groupes de citoyens

Au terme de la journée préparatoire, chacun des trois groupes de citoyens a choisi d'un commun accord dix questions, classées par ordre d'importance. Chaque membre du groupe avait en outre la possibilité de formuler à titre supplémentaire une question personnelle, qui lui tenait particulièrement à cœur.

### Lausanne

1. Est-ce qu'on s'oriente vers une identité IP personnelle et obligatoire ?
2. Impact d'Internet sur l'emploi et l'économie ?
3. Internet : une nouvelle arme ? Doit-on craindre une panne d'Internet et existe-t-il un scénario de crise ? Quels sont les risques d'attaque ?
4. Quel est l'impact environnemental d'Internet ?
5. Quel est l'impact d'Internet sur la construction de l'identité de la personne ?
6. Y a-t-il des programmes pédagogiques qui enseignent l'utilisation d'Internet dans les écoles primaires et secondaires ? Y a-t-il des disciplines en lien avec les nouvelles technologies dans les HES ?
7. Quelle est l'influence de la Toile sur la démocratie participative ? Allons-nous vers une dictature de la masse ?
8. Comment garantir la fiabilité de l'information sur Internet ? La Confédération a-t-elle un rôle à jouer ?
9. Sécurité des données : Comment limiter le risque humain ? Doit-on faire appel à la formation, la législation ou des solutions techniques ?
10. Quel est l'impact d'Internet sur les relations sociales ? Des études ont-elles été menées sur les moyens de réduire les effets négatifs ?

### Lugano

1. Existe-t-il une structure internationale qui vérifie et règlemente les contenus présents sur Internet ? Si elle existe, selon quels critères éthiques, sociaux, sanitaires, politiques, religieux vérifie-t-on ces contenus ?
2. Existe-t-il déjà des lignes directrices pédagogiques à l'attention des enseignants et des parents pour aider les enfants à se former et à interagir avec Internet ?
3. Internet offre-t-il un réel enrichissement de la connaissance ou observe-t-on une homogénéisation, banalisation du savoir avec une perte de la diversité culturelle et de l'esprit critique ?
4. Quel est l'impact d'Internet sur le marché du travail et la place économique Suisse ?
5. Quel impact peut avoir Internet sur le cerveau et sur l'esprit ?
6. L'usage mondial d'Internet amène-il un réel développement ou creuse-t-il le fossé ?

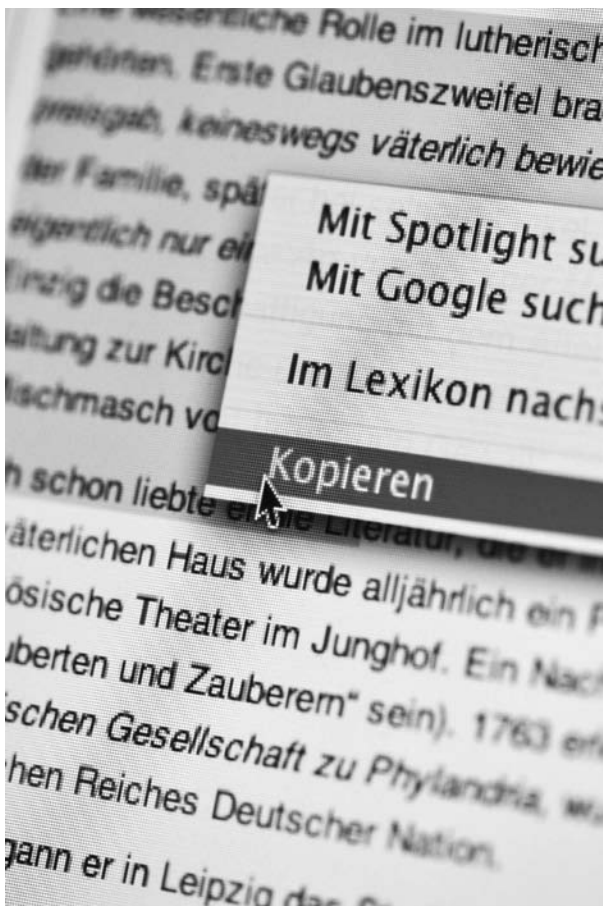
7. A-t-on étudié le monde réel et virtuel ?
8. Comment est-il possible de garantir la fiabilité des sources d'information ?
9. Quels systèmes de contrôle existent et quel en sera le développement ?
10. Comment éviter un contrôle excessif d'Internet ?

### Zurich

1. Qu'est-il entrepris ou prévu pour assurer l'accès à Internet pour tous (personnes âgées, éloignées géographiquement ou de condition sociale plus faible) ?
2. Les autorités politiques ont-elles un mandat concernant la suppression des traces laissées sur Internet ? Si oui, lequel ? Suisse ? International ?
3. Dans quelle mesure les risques liés au rayonnement sont-ils étudiés et comment peut-on les minimiser à l'avenir, malgré des demandes de plus en plus élevées en matière d'échange de données ?
4. Quelles sont les données relevant de la protection des données ? Où sont les limites de la mise en œuvre de la protection des données ?
5. Quelles mesures visant à une utilisation responsable des nouveaux médias existent aujourd'hui et à quoi ressembleront-elles à l'avenir ? Par ex. protection de l'enfance.
6. Dans quelle mesure dans 10 ans Internet remodelera-t-il notre vie et l'influencera-t-il ?
7. Dans quelle mesure une sanction / réglementation par rapport à l'atteinte du droit d'auteur est-elle judicieuse ?
8. Dans quelle mesure Internet est-il vulnérable ? (Volume, technique, pirates informatiques, mesures préventives)
9. En se fondant sur des scénarios concrets, comment le monde du travail en Suisse s'est-il modifié suite à l'utilisation des technologies de l'information et à quoi ressemblera-t-il à l'avenir ?
10. Comment une dissémination abusive de données personnelles est-elle punie ? Qui paient ces atteintes financières, sanitaires ou morales ?

## 3. Consultation électronique

Entre le 20 novembre 2009 et le 3 janvier 2010, TA-SWISS a mis en ligne une enquête électronique dans trois langues nationales (français, allemand et italien), le but étant de compléter et d'étendre l'éventail des thèmes abordés dans les questions élaborées par les citoyens et citoyennes lors des journées préparatoires. La consultation électronique a été annoncée dans la Newsletter de TA-SWISS et via mail (e-news de TA-SWISS). Les Académies suisses des sciences et la fondation Risiko Dialog ont par ailleurs mentionné la consultation électronique sur leurs sites web, Swiss ICT a annoncé l'enquête dans sa newsletter et la Société Suisse d'Informatique (SI) en a fait part à ses membres dans un courriel. Les médias imprimés et la radio en ont été informés par un communiqué de presse. Qui plus est, une page en français « Le défi Internet » et une en allemand ont été créées sur Facebook avec des liens vers le projet de TA-SWISS et vers la consultation électronique. La page en français a rapidement compté un groupe d'une centaine de fans, dont seuls quelques-uns ont émis un commentaire au sujet du projet.



### 3.1 Résultats

La participation à l'enquête électronique n'a pas brillé par le nombre des réponses. En six semaines environ, quinze messages ont été recensés en Suisse alémanique, ainsi que quatorze commentaires sur les messages d'autres participants. En Suisse romande, on a compté huit messages et douze commentaires, et au Tessin sept messages et aucun commentaire.

Les thèmes abordés étaient en grande partie identiques à ceux des groupes de citoyens (société, politique et gouvernance électronique, économie et technologie). Toutefois, ces thèmes ont parfois été abordés avec des connaissances préalables tout à fait autres : lors de la consultation électronique, les participants étaient davantage des personnes maîtrisant la technique et des représentants d'associations que des non-initiés. Cela explique le nombre souvent réduit de questions et le nombre accru d'exigences et de propositions concrètes.

#### Accès ouvert pour la recherche et la science

Il a ainsi été demandé avec insistance que les résultats des recherches financées par des ressources publiques soient d'accès public, notamment dans l'intérêt de la science elle-même. Cette exigence d'une communication scientifique ouverte, qui ne soit pas soumise aux règles de la maximisation des profits, est également soutenue par le Fonds national suisse, conformément à la Déclaration de Berlin de la Société Max-Planck (2006). Lors de la consultation électronique, elle a été étendue à « toutes les informations et données financées par des fonds publics ». Un deuxième message estimait que les possibilités offertes par l'Internet (chats, forums, tutorials) devraient être beaucoup plus utilisées dans les écoles, la formation et la recherche pour transmettre et partager le savoir. La limite de la protection des données est également abordée : tandis que les données personnelles doivent être protégées et pouvoir être consultées et effacées à la demande de la personne concernée, l'accès aux données publiques rapide et gratuit, sans obstacle et en tous lieux, doit être garanti.

#### Politique moderne dans le domaine de l'Internet

Les demandes formulées sur la plateforme web pour la liberté et l'ouverture à l'ère du numérique netzpolitik.org, qui s'est vu décerner plusieurs distinctions, ont également été reprises. C'est notamment le cas de la revendication de liberté de l'information et d'égalité

des chances en tant que principe démocratique fondamental, du droit à l'accès et du droit à une communication libre et anonyme (y compris de toute intervention étatique). Netzpolitik.org défend notamment le savoir libre, les logiciels gratuits et les standards uniformes et demande que les informations véhiculées par le secteur public et les contenus du système de droit public soient mis à la disposition de l'ensemble des citoyens. Qui plus est, une adaptation du concept de médias de droit public à l'ère numérique est demandée, de même que le soutien aux communautés numériques, telles que Wikipedia, par les fonds publics. Les communautés open source et le savoir libre représentent non seulement un facteur économique qui mérite d'être encouragé, mais ils sont par ailleurs « essentiels pour la production culturelle du 21<sup>e</sup> siècle et créent une plus-value pour la société ». Le droit d'auteur doit être dûment adapté aux nouvelles réalités sociales et les infrastructures numériques doivent dans toute la mesure du possible pouvoir être contrôlées librement, ouvertement et démocratiquement.

### **Propriété intellectuelle et culture**

D'autres interventions ont fait état de la nécessité de créer un contrepoids étatique aux tentatives des moteurs de recherche géants de faire main basse sur une majeure partie de la culture écrite et de la propriété intellectuelle au moyen des ressources de la gestion des droits numériques (GDN). Il doit incomber à l'État de permettre la publication de contenus qui ne relèvent pas uniquement du principe de rentabilité. En ce sens, la transformation de la SSR en une sorte de Pro Publica est proposée, laquelle soutiendrait le journalisme de qualité et le mettrait à la disposition des médias électroniques.

### **Économie**

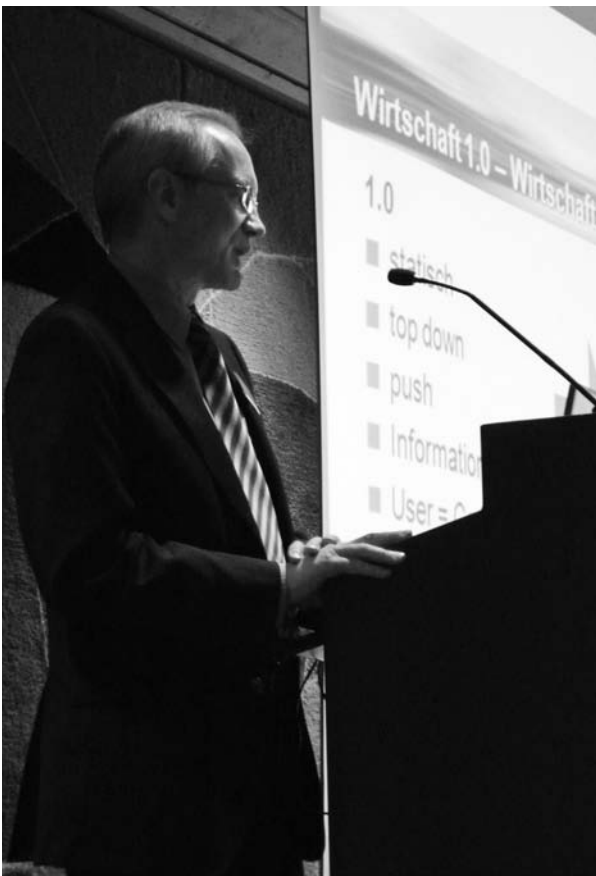
La nécessité d'une monnaie sûre et généralement acceptée pour les micro-paiements sur Internet est mentionnée à plusieurs reprises. Une monnaie de ce type permettrait la concrétisation d'innombrables nouvelles idées commerciales sur la Toile. Enfin, la suggestion est faite que la place économique suisse s'efforce de s'établir en tant que pôle d'excellence à l'ère du numérique, comme aux heures de gloire de la construction des machines.

*Dans l'intérêt de la culture écrite et de la propriété intellectuelle, l'Etat doit faire contrepoids aux grands moteurs de recherche.*



## 4. Une pléthore d'experts

Sous le mot d'ordre « des experts rencontrent des citoyens », des spécialistes sélectionnés par TA-SWISS ont pris position sur les questions élaborées à l'occasion des débats qui se sont tenus lors des journées préparatoires à Lausanne, Lugano et Zurich-Oerlikon ou qui avaient été formulées dans le cadre de l'enquête électronique. La conférence « Le Défi Internet, aujourd'hui et demain » s'est tenue en avril 2010 à Berne.



### 4.1 Première thématique : « We are the Internet »... et si c'était vrai ?

**Friedemann Mattern**, professeur à l'Institut für Pervasive Computing de l'EPF Zurich, a offert un aperçu de l'évolution technique exponentielle qui va d'un réseau d'ordinateurs connectés entre eux à un monde d'interconnectivité complète, dans lequel toutes choses sont reliées à l'Internet. Dans ce quotidien informatisé, les performances de calcul et de sauvegarde et les services sont de plus en plus transférés sur le réseau, auquel l'utilisateur a accès de partout grâce à des terminaux Internet bon marché et flexibles (cloud com-

puting). Cela implique toutefois aussi une nécessité croissante d'être joignable à tout moment, où qu'on se trouve : dans l'espace cybernétique, dans le « village global », il règne, comme l'avait avancé le théoricien des communications Marshall McLuhan en 1960 déjà, une « terreur de la culture orale ».

**Olivier Voirol**, sociologue des médias à l'Université de Lausanne, a expliqué comment l'absence de vis-à-vis, prive l'internaute de la possibilité de mieux évaluer la personnalité et les intentions d'autrui au moyen d'indices corporels, engendre une formalisation marquée et dans le même temps un élément d'incertitude, d'imprécision, de perte de contrôle et de calcul dans la relation virtuelle. O. Voirol estime que ce glissement aura une influence considérable sur la société. L'Internet devient une place de marché, sur laquelle des « sois numériques » qui se sont construits de toutes sortes de manières se donnent en spectacle devant des « vis-à-vis numériques » parfois inconnus ou anonymes.

Selon **Hans Geser**, professeur à l'Institut de sociologie de l'Université de Zurich, le fait que cinq milliards de personnes ne disposent toujours pas d'un accès Internet n'est pas dû tant au manque de moyens et au déficit d'infrastructure qu'à des motifs d'ordre institutionnel, politique et socioculturel. La « fracture numérique » ne sépare pas seulement les pays industriels occidentaux du reste du monde, mais dans les pays riches eux-mêmes, des fossés séparent les non-utilisateurs des utilisateurs réguliers; en Suisse, des différences de ce type apparaissent aussi entre régions linguistiques, entre couches sociales et entre les sexes. Selon H. Geser, le problème tient au fait que le PC n'est pas l'infrastructure appropriée pour connecter l'ensemble de l'humanité à l'Internet : au lieu d'une multitude d'appareils spéciaux et coûteux, il faudrait des appareils universels très simples et avantageux, des logiciels open source, ainsi qu'une capacité de sauvegarde bon marché et accessible de partout (cloud computing). Comme ce changement de paradigme va à l'encontre de la logique de consommation qui prévaut en Occident, il devra provenir des grands pays émergents, estime H. Geser.

**Uwe Justus Wenzel**, philosophe et rédacteur pour les pages culturelles de la NZZ, a expliqué en se fondant sur différents types de personnalités l'influence de l'Internet sur l'identité et la composition mentale et établi par là même un diagnostic de l'esprit du temps. Selon

le philosophe, l'utilisation de l'Internet est influencée par la nostalgie de contrôler sa propre existence et le souhait de faire partie d'un tout. M. Wenzel a rappelé que le spécialiste des sciences naturelles jésuite Pierre Teilhard de Chardin, bien avant l'avènement de l'Internet, a parlé d'« automates à électrons », à l'aide desquels les individus convergent au sein d'un « super-cerveau », une « nappe pensante » recouvrant le globe. La typologie culturelle pessimiste de U.J. Wenzel va du narcissique antiautoritaire ancré dans la consommation au moi thérapeutique qui publie sa propre essence pour « se trouver », en passant par la représentation de soi propre à la culture télévisuelle et virtuelle, qui verse dans l'émotionnel.

#### 4.2 Deuxième thématique : Internet@collective-intelligence.com

**Josefa Haas**, directrice de l'Institut des médias à Zurich, a expliqué de quelle manière les médias numériques ont modifié le paysage médiatique, et démontré que l'Internet n'est qu'à première vue un pays de cocagne médiatique. Elle a en effet souligné que derrière les offres gratuites se cachent toujours des modèles commerciaux et des chaînes d'évaluation. J. Haas est convaincue qu'en dépit de la fascination marquée pour le monde numérique sans frontières, les besoins en communication fondamentaux de l'être humain sont restés les mêmes : orientation, formation de l'opinion, communauté, soif de savoir et divertissement. Un journalisme crédible et indépendant reste une condition sine qua non du bon fonctionnement des démocraties et des économies nationales. Les citoyennes et citoyens doivent par conséquent se demander quels médias ils souhaitent avoir et combien ils sont disposés à payer à cet effet.

Pour le politologue **Andreas Ladner**, professeur à l'Institut de hautes études en administration publique à Lausanne, l'influence de l'Internet sur la démocratie est plutôt positive. À son avis, l'introduction du vote électronique revêt moins d'importance que les possibilités offertes par l'Internet en période préélectorale : comme l'Internet fait tomber les garde-fous traditionnels, les processus politiques ont gagné en transparence, la formation d'opinion et la participation en simplicité. A. Ladner parle d'une « démocratie 3.0 », une synthèse de démocratie antique et moderne, dans laquelle les citoyennes et citoyens des pays les plus divers se réunissent dans l'agora virtuelle pour décider

de l'évolution de la société. Il émet quelques réserves quant à l'effet de cette agora virtuelle sur la capacité de réflexion critique et la qualité des débats.

**Karl Wimmer**, de l'Institut suisse des médias pour la formation et la culture (educa.ch) à Berne, a expliqué en quoi l'école à l'ère du numérique se distingue des établissements pédagogiques transmettant un savoir empirique et théorique à l'époque industrielle. Aujourd'hui, la formation n'est plus un privilège, mais une exigence fondamentale, et le savoir interdisciplinaire est appelé à remplacer les connaissances spécialisées, ce qui constitue une base pour la compétence permettant de s'approprier en permanence le nouveau savoir requis dans la pratique tout au long de la vie professionnelle. Dans la société du savoir (technologique), les décisions d'agir dépendent de plus en plus des informations potentiellement disponibles : sans la sécurité requise et la connaissance des nouveaux médias, nul ne peut se tenir à jour. Reste qu'en Suisse, les concepts fiables pour l'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'enseignement font encore défaut.

**Roberto Keller** et **Cristina Allegri** ont présenté une initiative du canton du Tessin. Il s'agissait d'élaborer une sorte de mode d'emploi sur l'Internet à l'intention de la population et de promouvoir la communication entre citoyens et institutions publiques au moyen des nouveaux médias. L'initiative s'attache en particulier à apprendre aux enfants et aux adolescents à utiliser l'Internet en gardant un esprit critique. L'utilisation des nouvelles technologies est dès lors devenue partie intégrante du concept de formation au Tessin. Toutefois, les familles aussi doivent être rendues conscientes des risques liés aux nouveaux médias : des directives et aides à l'éducation claires doivent être fournies. En collaboration avec l'école, la police et l'administration publique, des mesures de prévention et des cours de sensibilisation et de formation continue adaptés aux différentes tranches d'âge sont élaborés et rendus accessibles sur un portail Internet très visité ([www.ti.ch/ragazzi](http://www.ti.ch/ragazzi)).

#### 4.3 Troisième thématique : Internet, moteur de croissance ?

**Christian Weber**, du Secrétariat d'État à l'économie (SECO) à Berne, a expliqué que l'économie, autrefois découpée en petits segments, est aujourd'hui consti-



tuée en un réseau de plus en plus mondialisé. Dans l'espace virtuel, une économie en ligne dynamique se développe, dans laquelle le savoir est compilé et structuré et les processus commerciaux sont mieux adaptés aux besoins du client : de nos jours, il est sans autre possible à un cadre de demander à un assistant personnel établi en Inde et rémunéré un dollar de l'heure de tenir son agenda. Ch. Weber estime que cette économie en réseau recèle une grande chance pour la Suisse. La qualité de son système de formation la prédestine en effet à occuper une place de choix dans cette chaîne mondiale de création de valeur. Avec la SuisseID, un certificat d'identification électronique standardisé récemment créé, la Confédération contribue à rendre l'économie 2.0 plus sûre.

**Spyros Arvanitis**, du Centre de recherches conjoncturelles de l'EPF de Zurich, a expliqué en quoi l'Internet modifie le monde du travail. Il a souligné que la Suisse est très bien équipée sur le plan de l'infrastructure, mais que le potentiel d'utilisation de cette dernière n'est pas entièrement exploité, loin s'en faut. S. Arvanitis trouve normal que les changements structurels induits par l'Internet suscitent des peurs et engendrent certains coûts de reconversion. Les répercussions immédiates sur l'effectif en personnel sont toutefois moindres, tandis que les changements en lien avec les qualifications des employés sont plus conséquents : la demande de main d'œuvre s'est déplacée vers un haut niveau de qualification, et les personnes au bénéfice d'une formation élémentaire ou sans formation en sortent clairement perdantes. S. Arvanitis considère comme positif le fait que l'offre en formation en Suisse se soit rapidement adaptée aux nouvelles exigences découlant des TIC depuis le milieu des années 1990 et que le recrutement de spécialistes de l'espace européen ait été sensiblement simplifié. Ces deux évolutions permettront à la Suisse de continuer à occuper une place dans le peloton de tête. Dans le même temps, fidèle à ses valeurs, elle doit proposer un bon filet social pour ceux qui ne pourraient pas tenir la cadence.

**Lorenz Hilty**, professeur à l'Université de Zurich et à l'Empa de St-Gall, a parlé des effets du virtuel sur le monde réel et a commencé par constater que l'Internet joue un rôle tout à fait mineur dans la consommation mondiale d'énergie, avec une proportion d'environ deux pour cent. Selon L. Hilty, les technologies virtuelles peuvent toutefois contribuer à une croissance qualitative, par le fait qu'elles optimisent les

processus, rendent superflus des processus partiels gourmands en énergie ou induisent une demande nouvelle. De l'avis de L. Hilty, le recyclage des déchets électroniques est beaucoup plus problématique que la consommation d'énergie. Actuellement, ce recyclage se déroule principalement dans les régions pauvres du globe et sa pratique engendre des risques majeurs pour l'environnement et la santé. Par contre, il n'a pu mentionner aucune conséquence concrète en matière de risques pour la santé éventuellement liée à l'utilisation de la technologie sans fil : les faits sont pour l'heure trop incertains.

#### 4.4 Quatrième thématique : Zone de non-droit ou espace de liberté ?

**Kosmas Tsiraktopoulos**, conseiller juridique auprès du Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence à Berne, a décrit les possibilités et les limites de la protection des données. Sur l'Internet, des volumes considérables de données s'accumulent au su et à l'insu des utilisateurs. D'où l'intérêt prépondérant à rentabiliser ces données. L'État est en principe tenu de protéger la sphère privée des citoyens, mais dans un environnement mondialisé, une grande incertitude juridique règne en raison des différentes législations en vigueur. K. Tsiraktopoulos en appelle par conséquent à la responsabilité individuelle : les utilisateurs devraient, dès leur plus jeune âge, être sensibilisés à la gestion des informations d'ordre privé et développer un esprit critique vis-à-vis de l'utilisation des offres gratuites. Par ailleurs, il convient d'exiger de la part des fournisseurs qu'ils soient transparents et proposent une politique d'information ouverte. Dans une perspective de protection des données, les lois nationales pourraient être aménagées de façon plus précise et les réglementations internationales élaborées avec une meilleure concertation. Enfin, s'agissant du droit d'auteur, K. Tsiraktopoulos escompte que tôt ou tard, des solutions payantes seront mises en place.

Pour **Solange Ghernaouti-Hélie**, professeur à l'Ecole des HEC de l'Université de Lausanne, la notion de vie privée sur l'Internet est une utopie. Sur l'Internet, tout a un prix, insiste-t-elle, et les données personnelles valent beaucoup d'argent; en fait, le virtuel est on ne peut plus réel. Le cyberspace n'est certes pas pire que le vrai monde, mais il est aussi un théâtre et un terrain de chasse pour les criminels. Il existe des solutions en matière de sécurité, mais celles-ci ne

sont pas contrôlées par les utilisateurs, et il faut du temps pour qu'une législation internationale contre la cybercriminalité commence à déployer ses effets. D'ici là, l'utilisateur reste le maillon faible de la chaîne : comment préserver sa « dignité numérique », tel devrait être le thème d'un débat de société.



**Thomas Schneider**, coordinateur société de l'information internationale à l'Office fédéral de la communication à Bienne, a expliqué qu'en tant que gardien de la loi, l'État doit veiller à ce que les règles applicables soient également respectées sur la Toile. En Suisse, la Confédération met à la disposition des citoyennes et citoyens la centrale d'enregistrement et d'analyse pour la sûreté de l'information (Melani) et le Service de coordination de la lutte contre la criminalité sur Internet (SCOCI). Th. Schneider a par ailleurs montré que le contrôle de l'Internet ne peut être une tâche incombant uniquement à l'État, mais qu'il doit être assumé conjointement par l'État, l'économie privée et la société civile. Étant donné que l'Internet ne s'arrête pas aux frontières nationales, la coopération et les concertations à l'échelle internationale sont nécessaires, comme dans le cadre de la Convention du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité. La mise en œuvre de directives de ce type implique à son tour la coopération des fournisseurs de services privés. Toute tentative de réguler l'Internet nécessite dès lors une interaction complexe de pression étatique, de responsabilité de la part des prestataires de services, de

qualification et de responsabilité individuelle des utilisateurs, de transparence et de pression de l'opinion publique et ce, dans un contexte global caractérisé par des pouvoirs économiques et politiques forts.

L'avocate **Lorenza Ferrari Hofer**, de Pestalozzi Attorneys at Law à Zurich, a expliqué que les lois suisses et étrangères sont également applicables sur la plateforme de communication et de commerce internationale qu'est l'Internet. Les infractions au droit civil et pénal sont donc également poursuivies sur la Toile, l'utilisation illicite de noms, d'images et de marques et la diffamation sont punissables, les contenus sont toujours la propriété de leur auteur et les données personnelles et confidentielles sont protégées. En général, le droit applicable est l'ordre juridique du domicile du destinataire direct. Toutefois, L. Ferrari Hofer est d'avis que les interdictions et la régulation ne sont guère utiles si les internautes font preuve de négligence à l'égard de leurs propres données. Qui plus est, même si le droit en vigueur est en principe également applicable à l'Internet, L. Ferrari Hofer estime en conclusion qu'il faut se demander si ce droit n'est pas insuffisant au vu de l'ampleur qu'a prise l'Internet.

*Sur l'Internet, tout a un prix. Les données personnelles valent beaucoup d'argent. En vérité, le virtuel est on ne peut plus réel.*

## 5. Les réactions des groupes de citoyens

À la suite de la conférence d'experts, les trois groupes de Suisse romande, du Tessin et de Suisse alémanique se sont réunis pour un dernier débat. Cette manifestation sur un jour devait, en guise de conclusion, offrir l'occasion aux citoyennes et citoyens de formuler leurs propositions à l'intention des décideurs politiques et institutionnels. Les discussions menées dans les différents groupes linguistiques ont été régulièrement présentées et débattues en commun en séance plénière, à l'aide d'une interprétation simultanée. Pour terminer, chaque groupe a formulé cinq ou six propositions. Les revendications des différents groupes se recoupent et se complètent en partie.



### 5.1 Plus de questions que de réponses

Les trois groupes linguistiques s'accordent à dire que les exposés des experts ont encore renforcé l'ambivalence de leurs sentiments à l'égard de l'Internet. « Même les experts ne s'accordent pas entre eux, alors comment nous, en tant que citoyens, pourrions-nous formuler des propositions précises ? Qu'en pense TA-SWISS ? » se demande un participant de Suisse alémanique. « Au moins, les experts sont sincères et admettent qu'eux non plus ne savent pas comment se présentera l'Internet à l'avenir », déclare un participant du groupe de la Suisse romande. Dans le même groupe, la remarque est faite qu'au lieu d'apporter des réponses, les exposés des experts ont suscité encore davantage de questions. Une voix du

Tessin estime que les experts n'ont abordé que certaines des questions concrètes parce qu'eux-mêmes n'avaient pas les réponses. Qui plus est, estime une participante du groupe de la Suisse alémanique, on a l'impression que les experts se contredisaient en partie entre eux, que la conférence a réuni de fervents optimistes en matière de technologie aussi bien que des pessimistes hésitants.

Dans le groupe de Suisse alémanique pas plus que dans celui de Suisse romande, les exposés des experts n'ont donc apporté les certitudes requises pour écarter les réserves émises à l'encontre de l'Internet. Au contraire : « je suis encore plus inquiète qu'avant », explique une citoyenne suisse-allemande, « je me sens vulnérable et exposée. » Le groupe est d'accord avec ce propos : en ce qui concerne la fiabilité des contenus, la sécurité des données et la cybercriminalité, en particulier, l'impression dominante est que les experts ont certes salué la tentative d'instaurer des garde-fous, mais qu'en fin de compte, ils sont eux-mêmes peu convaincus de leur efficacité au vu de la dimension internationale de la Toile. Une partie du groupe de la Suisse romande est également préoccupée : « manifestement, nul ne sait comment va évoluer l'Internet et ce qu'il va déclencher. En même temps, on a l'impression que notre société est condamnée à participer à cette évolution exponentielle. C'est pire qu'un Big Brother, mais il n'existe pas d'alternative et celui qui refuse d'y participer risque l'exclusion », dira un participant. Le groupe de Suisse alémanique cherche à se consoler : « en conduisant une voiture, on peut aussi être confronté à des accidents et à des victimes », fait remarquer un participant. « No risk, no fun », renchérit une participante, tandis qu'une troisième propose une jolie comparaison : « autrefois, on demandait de l'aide aux sorcières et en buvant leur breuvage aux herbes, on payait parfois aussi un prix élevé. Aujourd'hui, il y a l'Internet. »

Le groupe tessinois est, lui, beaucoup moins négatif, et pas uniquement la jeune génération qui y est davantage représentée. Le groupe dans son ensemble attribue à l'Internet une note moyenne de 8,6 (sur une échelle de 1 à 10). Il aimerait contredire avec force l'« image sinistre et menaçante dépeinte par les experts », dit une participante, propos approuvés par le reste du groupe : l'Internet permet de satisfaire plus simplement les besoins fondamentaux de l'être humain en termes de connaissances, d'échange d'informa-



tions et de contacts. Le groupe est convaincu que les facettes positives de l'Internet dépassent ses côtés négatifs. Il mentionne le fait que, tandis que chaque utilisateur peut rendre compte de ses propres expériences positives faites sur la Toile, la plupart des expériences négatives ne sont relayées que par oui-dire. Dans le groupe, seul un participant peut affirmer avoir connu un désagrément de ce genre : au cours de ses achats sur Internet, sa carte de crédit a été débitée illicitement. Dès qu'il a informé sa banque de la transaction illégale, elle a immédiatement fait le nécessaire, de sorte qu'il n'a subi aucun préjudice financier du fait de sa mésaventure dans le commerce en ligne.

## 5.2 « Un fantastique outil de travail » : les côtés positifs de l'Internet

Le groupe tessinois énumère les caractéristiques positives de l'Internet : il est un « fantastique outil de travail », agréable à utiliser, rapide, gratuit, il permet

de se documenter sur ses centres d'intérêts à moindre coût, il réduit les distances, supprime les frontières. « C'est un peu comme avec la téléphonie mobile : autrefois, nous disions : « Allô, qui est à l'appareil ? » quand la sonnerie retentissait. Aujourd'hui, c'est plutôt : « Ciao, où es-tu ? » Le monde est devenu plus petit. » Le courrier électronique permet de maintenir les contacts avec la famille et les amis, des familles peuvent ainsi apporter un soutien moral à leurs proches, même si ceux-ci vivent dans une région éloignée. La fille d'un des participants a rencontré celui qui est devenu son mari sur l'Internet. Les forums sociaux, qui fonctionnent selon des règles très précises et affichent le plus grand sérieux, permettent de rencontrer des personnes partageant les mêmes intérêts, et ceux qui sont en proie à des problèmes psychologiques y trouvent des conseils et reprennent confiance. L'Internet permet aux personnes résidant dans des régions périphériques de vivre comme dans une grande ville, en bénéficiant d'offres variées.

De l'avis du groupe tessinois, l'Internet influe positivement sur la vie professionnelle et sur le monde du travail. Il facilite la recherche d'informations, aide à étendre le cercle de clients, permet de raccourcir les processus de travail et de réduire la paperasse. L'Internet, conclut le groupe, est un peu comme la voiture : « aujourd'hui, elle ne nous fait plus peur, nous apprécions ses côtés pratiques et l'utilisons volontiers. Comme dans la circulation routière, les règles nécessaires à la circulation sur la Toile seront élaborées au fur et à mesure. » Un participant ajoute qu'une condition préalable au bon fonctionnement de l'Internet est toutefois un gouvernement démocratique, qui n'entrave pas l'accès aux informations. Lorsque sa fille, pendant ses études en Chine, a cherché à Noël un lieu où se déroulait une messe de minuit, sa demande a été effacée peu après.

Les deux autres groupes reconnaissent aussi à l'Internet des propriétés tout à fait positives. Pour les Romands, il est une source d'informations à la fois bonne, rapide et accessible de partout, une aide qui fait gagner beaucoup de temps, qui permet aux travailleurs de raccourcir les processus de travail et aux employeurs de réduire leurs coûts. Sur le plan de la qualité et de la fiabilité des contenus, l'Internet n'est en fait ni meilleur ni pire que les canaux d'information traditionnels : « il est simplement beaucoup plus rapide et disponible. » Tout compte fait, la Toile est donc un « merveilleux outil de communication, un super outil didactique » offrant



« un fantastique éventail de possibilités », auquel nul ne songerait plus à renoncer – « sauf dans l'Administration fédérale » – ajoute avec malice un participant. Le groupe de Suisse romande trouve positif le fait que l'internaute, contrairement à l'auditeur de radio et au téléspectateur, est plus qu'un consommateur passif. La plupart des Romands sait apprécier les avantages des plateformes sociales. « Le fait que ces nouvelles formes de communication nous dépassent, nous qui sommes plus âgés, n'y change rien », fait remarquer un participant. Autrefois, on faisait connaissance de sa femme lors de la fête villageoise, aujourd'hui, les petits-enfants ont des contacts dans la moitié de l'Europe, ajoute un participant. Un autre a constaté, à l'occasion d'un voyage au Cambodge, que des villages reculés, qui ne sont pas reliés au réseau de téléphone fixe, sont aujourd'hui moins isolés grâce à l'Internet.

Le groupe de Suisse alémanique est peut-être celui qui a le plus de mal à apprécier les facettes positives de l'Internet. Il en est d'ailleurs conscient : « dans nos discussions, nous peignons le diable sur la muraille, mais c'est plutôt l'inverse qui est vrai », fait remarquer une participante. « Nous avons probablement tendance à gonfler les côtés négatifs, comme dans le trafic aérien : par rapport aux millions d'internautes, les quelques cas d'abus ne pèsent en fait pas lourd dans les statistiques », commente un autre participant, comme pour relativiser les réserves émises.

### 5.3 Réserves émises à l'encontre de l'Internet

Reste que les réserves à l'égard de l'Internet sont bien là et qu'elles ont, comme l'a observé avec perspicacité le groupe tessinois, peu à voir avec du vécu concret. Pour rester dans le cadre tessinois, les réserves émises portent principalement sur la santé (publique). Les tessinois et tessinoises se soucient des éventuelles répercussions nuisibles de la technologie sans fil, craignent que les jeunes scotchés derrière leur écran manquent d'activité physique et développent des troubles liés à la posture, mais aussi qu'une surconsommation de l'Internet lors d'une étape sensible du développement n'engendre une dépendance, ou encore que les jeunes ne puissent plus percevoir clairement les frontières entre le réel et le virtuel.

Le groupe suisse alémanique s'inquiète, outre de l'irradiation, principalement des répercussions de

l'utilisation de l'Internet pour le cerveau et le comportement humains. Toutefois, cette peur prend ici plutôt la tournure d'une critique à l'égard de la société : « quel genre d'êtres humains, quel genre de citoyens éduque-t-on ainsi ? », demande une participante, « avons-nous vraiment besoin de tous ces acteurs narcissiques, ou plutôt de personnes ayant une conscience sociale ? » Un citoyen de Suisse romande développe une argumentation très similaire : « l'Internet est né de la vision d'un monde riche et gâté, qui ne pense absolument pas à ménager les ressources. » C'est un monde égoïste, où la solidarité fait défaut, acquiescent d'autres participants du groupe. À cet égard, les propos du représentant du SECO, qui a élogieusement souligné les avantages du travail de bureau délocalisé en Inde à bon prix, grâce à l'Internet, a choqué les Suisses romands, mais aussi les Alémaniques et les Tessinois. « Cet homme m'a vraiment fait peur », commente un participant romand, tandis qu'en Suisse alémanique, on insiste : « le fait que l'Internet rende possible un comportement aussi peu solidaire, qui relève de l'exploitation sociale, ne veut pas dire, et de loin, qu'on doive adopter ce comportement. »

Les Romands et les Suisses alémaniques constatent avec stupeur et amertume que les riches États industriels sont les premiers à profiter de l'Internet et que le fossé numérique continue de se creuser : « il va falloir que nous nous efforcions de faire quelque chose pour y remédier », fait-on remarquer en Suisse romande. Pourtant, en Suisse romande comme en Suisse alémanique, on trouve tout aussi dérangeant que l'Internet ne soit « pas pour les personnes âgées, pour les régions périphériques, pour les analphabètes fonctionnels et pour certaines couches de la société peu formées », comme le décrit un Romand, « même les experts n'ont parlé qu'au nom de ceux qui utilisent déjà l'Internet. » L'Internet implique la maîtrise de compétences et une disposition à apprendre toute sa vie durant, des qualités que les membres de la population ne peuvent pas tous fournir, craint le groupe suisse alémanique. « Une partie de la jeunesse, qui a pu aujourd'hui trouver un emploi dans des entreprises qui ne fonctionnent pas dans une logique de rendement, ne trouve plus sa place à l'époque de l'Internet », acquiesce le groupe romand. Enfin, les romands se formalisent aussi du fait que la domination économique et technologique des États-Unis sur l'Internet risque d'imposer une vision uniforme du monde.

Une des principales réserves du groupe romand concerne toutefois la dépendance de plus en plus marquée de la société et de l'économie à l'égard de l'Internet : à l'instar de tous les systèmes technologiques, l'Internet est sujet aux pannes, aux surcharges et au sabotage : « nous nous fions beaucoup trop à la Toile. Et nul ne garantit de solutions de rechange », se plaint-on, en particulier du fait que seul un petit nombre de participants du groupe croit les experts lorsque ceux-ci affirment que la consommation de ressources va diminuer : « peut-être que l'Internet consommera moins d'énergie à l'avenir, mais il implique l'utilisation de matières premières qui se font de plus en plus rares et qui proviennent de pays instables sur le plan politique », rétorque-t-on. « L'Internet représente une vision du monde uniquement orientée vers la croissance », renchérit une voix de Suisse alémanique, « sur le long terme, cela ne peut pas fonctionner; nous devons développer une nouvelle éthique de consommation. »

#### 5.4 L'Internet est un miroir de la société

Ces considérations ont conduit chacun des trois groupes, dans le courant de leurs discussions, à la conclusion selon laquelle l'Internet est un miroir de la société, qui par conséquent ne soulève en tant que tel aucune nouvelle question sociale. Qu'il s'agisse de la surveillance par l'État, du problème de la dépendance, du manque croissant d'activité physique, de la détérioration des contacts sociaux, de l'utilisation d'identités d'emprunt, de la fiabilité des contenus, des sources et des informations, des termes imprimés en petits caractères sur les contrats conclus de manière irréflective, « il serait trop facile d'accuser l'Internet de tous les maux », fait-on remarquer dans le groupe alémanique. « Bon nombre des problèmes de société dont nous discutons en lien avec l'Internet ne relèvent pas spécifiquement de l'Internet, mais découlent de notre système économique capitaliste, qui favorise l'individualisme et l'égoïsme », estime un participant du groupe. Un autre Suisse alémanique est convaincu que certaines structures de la société se retrouvent sur l'Internet : en Italie par exemple, l'achat en ligne d'un billet d'opéra donne lieu à un incroyable chaos. Le groupe tessinois mentionne quant à lui le grand écrivain tessinois Plinio Martini, qui dans son ouvrage « In fondo del sacco » (Le fond du sac) a décrit, avant même l'invention de l'Internet, comment l'avènement de la société de consommation et d'abondance chan-

gerait les valeurs culturelles transmises de génération en génération. Dans le groupe romand, un participant raconte qu'à son retour en Suisse après un séjour de dix ans à l'étranger, bien avant l'ère du numérique, il s'était annoncé auprès du contrôle de la population et, quelques jours plus tard, avait déjà reçu des courriers de toutes les autorités et entreprises privées possibles et imaginables : « le tam-tam est peut-être nouveau aujourd'hui, mais pour le reste, rien n'a changé », conclut-il. Les trois groupes s'accordent toutefois à dire que l'Internet a donné une dimension nouvelle à des problèmes de société préexistants. Un participant romand fait remarquer que du fait ne serait-ce que de la quantité des informations disponibles, une bonne culture générale et une dose de saine méfiance ne suffisent plus pour s'y retrouver.

#### 5.5 La difficile question des données électroniques

Parmi les aspects particulièrement sensibles de l'Internet, les trois groupes de citoyens citent la protection des données. Un participant romand en vient à l'essentiel : « les exposés des experts ont clairement montré que dans la Toile mondiale, la protection des données en tant que telle ne peut en fait pas exister. » « Plus nous utilisons l'Internet, plus nous laissons des traces électroniques partout », commente une participante alémanique, « et plus nous surfons sur la Toile, moins nous y pensons. » Un participant romand souligne que les données électroniques laissées par les internautes dans le réseau en ligne mondial qu'est l'Internet sont « dix fois plus dangereuses que l'affaire des fiches : elles permettent en effet aux autorités ou aux criminels d'établir des profils de nos habitudes, de nos préférences et de nos opinions ». Un autre participant romand craint en particulier que l'État ne tolère peut-être bientôt plus les personnes qui refusent de laisser derrière elles une trace électronique : « peut-être que bientôt on nous insèrera une puce électronique, comme on le fait pour les chiens et les chats. »

Un troisième participant estime que le problème vient du fait que les données sont collectées de façon complètement désordonnée : « pourquoi dois-je compléter dix nouveaux formulaires pour chaque démarche administrative ? Les informations disponibles ne pourraient-elles pas être exploitées de manière plus rationnelle ? Il va de soi que chacun doit aussi avoir la possibilité de consulter à tout moment les données le

concernant et de supprimer ou modifier les données illicites, erronées ou sciemment manipulées. » La France est largement en avance sur la Suisse avec sa loi sur la protection des données « Informatique et libertés », estime le groupe romand.

Le groupe de citoyens de Suisse alémanique trouve également problématique le fait que l'internaute ne sache pas qui collecte des données le concernant, dans quel but et quelle en est la nature. Néanmoins, la surveillance étatique de la sphère privée pourrait aussi contribuer à la sécurité de la population, suggère une participante, « par exemple lorsqu'elle permet l'arrestation d'un terroriste ». Le groupe est d'accord sur le fait que l'engouement de l'État et de l'économie privée pour la collecte des données dans les pays démocratiques est moins préoccupant que celui qui prévaut dans des États autoritaires. Une voix dans le groupe suisse allemand relativise la problématique de la sécurité des données : « sur l'Internet, les données en circulation sont si incroyablement nombreuses qu'à un moment donné, on en arrive au point où les données d'un individu perdent toute importance. Si sur l'Internet, il faut absolument tout remettre en question, alors rien n'a plus vraiment d'importance. » Enfin, la suggestion est faite qu'au moins les conditions générales soient rédigées de façon « plus lisible », ou qu'une distinction puisse être faite entre « volet général et partie vraiment importante », afin que l'utilisateur voie plus clairement ce à quoi il s'engage. « Ou alors, cherche-t-on peut-être délibérément à présenter les conditions de participation de façon aussi incompréhensible et illisible que possible ? », demande une participante.

## 5.6 Liberté ou réglementation ?

Faut-il donc protéger à tout prix la sphère privée des internautes, ou doit-on faire certaines concessions dans ce domaine ? Sur ce point, les avis divergent au sein même des groupes. Certes, le groupe romand s'accorde à dire qu'il devrait incomber à l'État de garantir la sphère privée (la dignité) numérique de chaque citoyen, mais à l'instar des Tessinois et des Alémaniques, il doute qu'une telle protection soit ne serait-ce que possible. Exprimant ses doutes, le groupe alémanique estime que la plupart des incidents liés aux données sont le fait de l'erreur humaine, et le groupe romand pense que chaque code de sécurité peut être forcé. Qui plus est, les exposés

des experts lui ont donné l'impression que la législation existante laisse bien seul le « citoyen lambda » dans les cas graves. Le Tessin se montre ici un peu plus confiant : « tout cela prend du temps, mais des travaux sont en cours à l'échelle internationale pour la mise en œuvre de systèmes de protection efficaces contre les escrocs et les voleurs », souligne le groupe. Dans sa majorité, il est d'avis qu'une institution internationale est requise pour édicter certaines directives concernant l'Internet : « la petite Suisse ne peut pas forcer le réseau mondial à adopter des règles, mais elle peut contribuer à ce que les règles applicables dans le monde parallèle virtuel soient les mêmes que dans le monde réel », y entend-on. Le groupe romand exprime son scepticisme à l'égard d'une ONU de l'Internet de ce genre : « rares sont les grands organismes internationaux qui fonctionnent », affirme un participant. « Dans l'UE, même les panneaux portant les noms de rue ne sont pas encore uniformes, et on parle de créer des règles homogènes pour l'Internet ? » ; une participante estime que la tentative de réguler l'Internet est certes bonne, mais qu'elle dénote une certaine naïveté.

Cependant, tandis que le groupe romand ne trouve pas de réponse unanime à la question de savoir si « quelque chose qui suscite autant d'intérêts divergents peut – ou doit – en fait être contrôlé », chez certains participants de Suisse alémanique, un climat presque révolutionnaire apparaît : « les experts peuvent bien nous dire que tout est terriblement complexe et que tout contrôle n'est de ce fait ni faisable ni possible : cela nous est complètement égal. Nous voulons davantage de protection des données, un point c'est tout ! » Une telle revendication n'a pas de sens, rétorque immédiatement un autre membre du groupe : « nous ne pouvons pas exiger en même temps une plus grande protection des données et davantage de transparence. »

*Les internautes doivent respecter des règles de prudence élémentaires, ne pas prendre de risques inutiles et ne pas révéler trop de données personnelles.*



## 6. Conclusions

Le débat sur la protection des données et la régulation, qui a donné lieu à des échanges animés dans les trois groupes, a finalement conduit à une même réflexion : là où le contrôle n'est ni possible, ni faisable, ni vraiment acceptable, la seule stratégie qui reste est le renforcement de la sécurité par une utilisation réfléchie des nouveaux médias.



### 6.1 Accès pour tous

Une première condition préalable pour ce faire, concluent les trois groupes, est un accès à l'Internet à grande échelle, qui soit conçu de façon uniforme sur le plan du prix et de la prestation : la Confédération doit le garantir sur l'ensemble du territoire. « Nous ne voulons pas d'une société numérique à deux vitesses », explique le groupe alémanique. « Une lettre envoyée à Genève ne coûte pas moins cher qu'une lettre à destination du Val d'Anniviers », estime le groupe romand. Les citoyens et citoyennes sont d'avis que des connexions Internet efficaces doivent également être disponibles dans les régions périphériques et qu'elles ne devraient pas être plus chères qu'en ville. Le groupe du Tessin précise que pour des raisons de santé publique, il convient de privilégier un accès pour tous qui ne soit pas sans fil.

### 6.2 Favoriser l'autonomie

« Le problème de la sécurité est trop complexe et trop de législations différentes sont impliquées, c'est pourquoi il nous faut adopter une toute autre approche », estime une Suisse alémanique, « nous devons donner à l'être humain les moyens d'agir intelligemment. » Selon une voix romande, dans vingt ans, tous les utilisateurs sauront exactement comment se servir de l'Internet. Mais les utilisateurs d'aujourd'hui, en particulier les seniors, doivent encore être éduqués dans ce sens. « Pour développer une stratégie de défense, il faut connaître son ennemi », explique une participante du Tessin. « Le bon sens demeure indispensable », estime un Suisse alémanique. Les internautes devraient « se réveiller et devenir adultes », postulent les trois groupes. Ils doivent respecter des règles de prudence élémentaires, ne pas prendre de risques inutiles, ne pas révéler trop de données personnelles, protéger leur ordinateur au moyen de mots de passe et de pare-feu, éviter les téléchargements illégaux, lire attentivement les conditions générales.

Les groupes de citoyens estiment toutefois aussi que l'État a un rôle important à jouer en matière d'éducation pour une utilisation responsable de l'Internet : il doit informer et sensibiliser l'opinion publique, montrer et aborder régulièrement les dangers et les risques de la Toile et en appeler à la responsabilité individuelle des citoyens : « le fait que le problème de l'excès de sucre dans de nombreux aliments ait été abordé de façon aussi omniprésente et pénétrante a finalement conduit à ce que des produits sans sucre sont désormais proposés aux consommateurs », explique une Suisse alémanique. L'État doit prendre une part beaucoup plus active dans le domaine de la prévention que ce n'est le cas jusqu'à présent, demande le groupe tessinois, tandis qu'une voix alémanique estime que la responsabilité individuelle est certes bonne, mais ne suffit pas à protéger l'internaute contre tous les abus : dans la vie professionnelle, par exemple, l'Internet est de plus en plus utilisé pour exiger une disponibilité permanente de la part des travailleurs. Dans ce cas, la législation sur le travail doit être adaptée à une réalité nouvelle.

### 6.3 L'école a un rôle important à jouer



La Confédération devrait compiler toutes les offres d'informations pour les adultes et les seniors selon le modèle tessinois ([www.ti.ch/ragazzi](http://www.ti.ch/ragazzi)) et les rendre accessibles à l'échelle nationale via un portail d'accès unique. Qui plus est, les trois groupes de citoyens sont d'avis que les enfants et les adolescents doivent être éduqués dans le cadre de l'école à une utilisation critique et réfléchie des nouveaux médias. Ici, les citoyennes et citoyens décèlent un grand besoin de rattrapage : le groupe tessinois se formalise du fait que beaucoup d'écoles ne disposent même pas de l'infrastructure requise pour intégrer l'Internet dans l'enseignement. Les groupes de citoyens de Suisse alémanique et de Suisse romande trouvent « monstrueux » que l'école suisse, « à l'époque de la mondialisation », soit encore régie à l'échelle cantonale et qu'un accès uniforme à l'éducation à l'Internet est rendu plus compliqué, voir impossible. Le groupe romand critique enfin le fait que l'école a déjà négligé de façon inadmissible l'éducation dans le domaine des médias traditionnels.

Qu'est-ce que l'école doit enseigner exactement aux enfants et aux jeunes à propos de l'Internet ? « La capacité à émettre des doutes, la curiosité et un système de référence qui les aide à remettre en question les contenus, à se forger leur propre opinion et à ne pas se faire avoir par le premier charlatan venu », propose un Romand. « L'école doit transmettre une conscience

éthique, elle doit veiller à ce que les écoliers soient autonomes et suffisamment forts pour résister par eux-mêmes aux tentations », suggère une ancienne enseignante alémanique. Un enseignant alémanique estime qu'elle déclenchera ainsi aussi un changement de mentalité chez les parents, à travers les enfants, comme cela a été le cas dans le domaine du recyclage et du tri des déchets. Toutefois, aucun des trois groupes ne souhaite faire porter cette tâche éducative supplémentaire aux enseignants, qui sont déjà suffisamment chargés : elle doit être assumée par des spécialistes formés à cet effet. Le groupe alémanique propose une jolie comparaison : « autrefois, c'est l'assistante dentaire qui apprenait aux enfants à avoir une bonne hygiène buccale. Aujourd'hui, nous avons besoin d'une assistante Internet dans les écoles. »

## 7. Les propositions des citoyens

Au terme du processus participatif qui s'est étendu sur plusieurs jours, les trois groupes ont adopté les propositions suivantes à l'intention des décideurs politiques et institutionnels. D'une manière générale, on constate que la plupart des propositions de citoyens a pour but d'offrir aux utilisateurs la possibilité, les informations et les compétences requises pour utiliser l'Internet et ses nombreuses offres de manière responsable.

### Internet pour tous

#### 1. Accès sans fil pour tous (Suisse alémanique)

Au nom de l'égalité des chances, nous demandons à la Confédération (OFCOM) l'accès sans fil gratuit pour tous.

#### 2. Accès pour tous aux mêmes conditions (Suisse romande)

La Confédération doit s'engager à garantir un accès Internet à toute la population suisse aux mêmes conditions (haut débit) et au même prix, y compris dans les régions périphériques.

#### 3. Internet pour tous (Tessin)

Chacune et chacun a le droit d'avoir accès à l'Internet. La connexion Internet doit faire partie intégrante de la desserte de base garantie par l'État.

Les groupes de citoyens demandent tous les trois un accès Internet garanti par la Confédération pour l'ensemble de la population suisse. À leur avis, cet accès doit faire partie de l'infrastructure de base mise à la disposition de la population par l'État. Il leur importe en particulier que cet accès soit assuré aux mêmes conditions en termes de prix et de prestation sur l'ensemble du territoire national. Ils y voient une condition préalable pour que chaque citoyenne et citoyen ait l'occasion d'apprendre à utiliser les possibilités offertes par l'Internet de façon optimale. En effet, au vu de l'omniprésence de l'Internet, ils sont parvenus à la conclusion que chacun doit avoir le droit de communiquer. Par cette revendication, les trois groupes suisses sont en accord avec une enquête menée par BBC World Service au début de l'année 2010 auprès de 27 000 personnes dans 26 pays : 79% des personnes interrogées avaient alors déclaré considérer que l'accès à l'Internet était un droit fondamental. ([news.bbc.co.uk/2/shared/bsp/hi/pdfs/08\\_03\\_10\\_BBC\\_internet\\_poll.pdf](http://news.bbc.co.uk/2/shared/bsp/hi/pdfs/08_03_10_BBC_internet_poll.pdf))

### Éducation aux médias

#### 4. Prévention (Suisse alémanique)

a) La Confédération doit s'engager pour que les enfants soient instruits sur la manière d'utiliser l'Internet en faisant preuve d'un sens critique. Ce travail de prévention doit inclure les thèmes suivants : responsabilité individuelle / santé / sécurité / éthique.

b) Les mêmes compétences doivent également être enseignées aux adultes, notamment par le biais d'une plateforme d'information dont le nom est facile à retenir, p. ex. [www.internet.ch](http://www.internet.ch)

#### 5. École et Internet (Suisse romande)

La Conférence suisse des Directeurs de l'instruction publique cantonale (CDIP) doit veiller à ce que dans tous les cantons, les enfants et les jeunes soient formés à une utilisation correcte et sûre des nouveaux médias dans le cadre du programme scolaire obligatoire.

#### 6. Internet et écoles (Tessin)

Internet doit faire partie du programme d'enseignement à tous les niveaux scolaires. Pour ce faire, des enseignants et des spécialistes sont formés; des moyens d'aide et des interlocuteurs pour les questions techniques et pédagogiques sont mis à disposition.

S'agissant de la première proposition, la conséquence logique pour les trois groupes est la suivante : la Confédération doit prendre les mesures nécessaires pour que les enfants et les adultes puissent être formés à l'utilisation des nouveaux médias. Cette éducation aux médias doit se faire pour les enfants et les jeunes dans le cadre scolaire, tandis que pour les adultes, les citoyennes et citoyens estiment que des offres d'information facilement accessibles comprenant un portail d'accès qui soit conçu de manière uniforme dans au moins chaque région linguistique du pays.

*Les enfants et les adultes doivent être formés à l'utilisation des nouveaux médias.*

## Recherche et suivi

### 7. Utilisation sûre et responsable de l'Internet (Tessin)

Nous demandons que les citoyennes et citoyens soient sensibilisés à une utilisation sûre et responsable de l'Internet. Une approche interdisciplinaire, qui aborde en même temps les potentiels et les dangers de l'Internet, doit permettre d'y parvenir. L'initiative doit s'adresser à tous les groupes d'âge; elle doit être soutenue par l'État et sa réalisation confiée à une autorité de surveillance indépendante.

### 8. Suivi interdisciplinaire (Suisse romande)

Un comité d'experts interdisciplinaire, rattaché à l'OFCOM, doit être créé. Sa mission consisterait à suivre les développements de l'Internet et leurs implications sociales, éthiques et juridiques, afin d'établir des recommandations à l'intention du monde politique, de l'administration et de la population.

### 9. Internet et santé (Tessin)

La population est soucieuse des répercussions des rayonnements électromagnétiques (sans fil), des conséquences pour la santé d'un style de vie de plus en plus sédentaire et des dépendances pouvant être engendrées par l'Internet. Ces problèmes doivent faire l'objet d'une surveillance régulière par les autorités sanitaires et les sujets doivent être abordés à l'intention de la population.

Les groupes du Tessin et de Suisse romande souhaitent qu'un observatoire permanent de l'Internet soit créé afin de suivre l'évolution de la Toile, de collecter tous les travaux de recherche et études menés sur le sujet et les rendre accessibles à la population. Le groupe tessinois aimerait en outre que les autorités sanitaires observent elles aussi de très près l'influence de l'Internet sur la société. Ces trois revendications naissent de la réflexion selon laquelle seule une opinion publique bien informée peut reconnaître à temps les opportunités, mais aussi les dangers et les risques des nouveaux médias et imaginer des solutions. Les groupes de citoyens sont d'avis qu'il incombe à la Confédération de veiller à ce que les informations requises soient mises à la disposition de la population. Des informations qui doivent être recueillies et traitées

par une institution indépendante : « quelque chose comme TA-SWISS », suggère le groupe romand.

## Protection des données et sécurité

### 10. Transparence accrue des données (Suisse alémanique)

Nous voulons une transparence accrue et être tenus régulièrement informés des données dont la collecte est autorisée et des données effectivement récoltées (p. ex. au nom de la protection de l'État, voir l'affaire des fiches).

### 11. Accès aux données personnelles (Suisse romande)

La Confédération doit garantir que chacun puisse avoir accès à toutes les données le concernant et puisse le cas échéant les faire corriger ou effacer.

### 12. Aide aux victimes (Suisse romande)

Le Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence doit disposer des compétences et des moyens financiers requis pour accompagner et assister les victimes de la cybercriminalité dans les démarches juridiques nécessaires.

### 13. Organe international de surveillance (Tessin)

Pour s'assurer que les normes relatives à l'Internet sont respectées de la même manière dans le monde entier, nous appelons de nos vœux la création d'une organisation internationale qui définisse des règles communes, veille à leur respect et dénonce les infractions à celles-ci.

En matière de protection des données et de cybercriminalité, les groupes de Suisse alémanique et de Suisse romande attendent de la Confédération qu'elle crée les conditions cadres requises pour une meilleure information et une transparence accrue. Chaque citoyen doit avoir la possibilité de consulter toutes les données le concernant et de les faire corriger si nécessaire. Le groupe romand demande par ailleurs que les autorités soutiennent également l'internaute lorsqu'il est victime d'une arnaque : « lorsqu'on me vole quelque chose, je vais trouver la police. J'aimerais savoir à qui m'adresser en cas de fraude sur l'Internet. » Le groupe tessinois tient pour sa part

fermement à sa demande d'une instance de régulation internationale. Ici aussi, il est en accord avec l'enquête de la BBC citée plus haut : cette dernière arrive à la conclusion que les internautes, dans les pays démocratiques, peuvent davantage se réjouir de directives de régulation contraignantes que les internautes dans les États sous régime autoritaire.

### **Responsabilité et développement durable**

#### **14. Internet et démocratie (Tessin)**

L'Internet doit offrir aux citoyennes et citoyens une occasion de mieux s'informer et de s'engager davantage dans les questions communautaires. Toutes les initiatives allant dans ce sens, telles que le vote électronique, les forums de discussion et les pétitions en ligne, doivent être encouragées.

#### **15. Employeur équitable (Suisse alémanique)**

- a) Les autorités suisses ne doivent procéder à aucun transfert d'emplois administratifs liés à l'Internet vers des pays à main d'œuvre bon marché, mais assumer à cet égard une fonction de modèle et s'engager pour des conditions de travail équitables.
- b) Qui plus est, un label de certification doit être créé pour les entreprises privées, afin de les inciter à ne pas délocaliser de postes de travail à l'étranger.

#### **16. Réduction du fossé numérique (Suisse romande)**

La Confédération doit s'engager en faveur d'une réduction du fossé numérique entre pays riches et pays pauvres, notamment avec l'aide de la Direction du développement et de la coopération (DDC).

#### **17. Gestion durable des ressources (Suisse alémanique)**

La Suisse doit s'engager pour une élimination des déchets électroniques écologique et socialement juste et promouvoir de nouvelles technologies économes en ressources et leur développement. Cette revendication s'adresse à tous les offices fédéraux concernés.

Les trois groupes aimeraient que l'Internet soit mis au service de la démocratie et d'une gestion durable des ressources naturelles, et ils attendent de la Confédération qu'elle s'engage dans ce sens. Sur le plan de la politique intérieure, elle doit veiller à ce que l'Internet soit utilisé pour promouvoir l'engagement citoyen. En politique extérieure, les citoyennes et citoyens invitent la Confédération à contribuer à réduire les inégalités entre pays industrialisés et pays en développement. Les groupes de citoyens attachent par ailleurs de l'importance à une gestion responsable des déchets générés par la Toile; leur recyclage ne doit en aucun cas se faire aux dépens des régions défavorisées du globe.

*Lorsqu'on me vole quelque chose,  
je vais trouver la police. J'aimerais  
savoir à qui m'adresser en cas de  
fraude sur l'Internet.*



## 8. Les discussions citoyennes en détail

Les pages suivantes proposent un résumé des discussions qui se sont tenues lors des journées préparatoires dans les différentes régions linguistiques. L'idée est de restituer les chaînes argumentatives qui ont conduit les citoyennes et citoyens au catalogue de questions à l'intention des experts adopté au terme de chaque journée.

### 8.1. Séance préparatoire du 7 novembre 2009 à Lausanne

Le groupe de Lausanne compte onze participants :

Expert en communication  
Femme au foyer, retraitée  
Ingénieur des ventes  
Étudiant en sciences politiques  
Éducateur, retraité  
Animateur socioculturel avec arrière-plan pastoral  
Conseiller à la clientèle  
Designer  
Employé CFF  
Conseiller en ressources humaines en âge AVS  
Employé de commerce

La moyenne d'âge est de 59 ans. Le plus jeune participant a 20 ans, le plus âgé 68.

#### Lien entretenu avec l'Internet

La plupart des participants utilise l'Internet dans un cadre privé ou professionnel; seul un participant ne s'en sert jamais. Les autres surfent au moins une fois par jour; ils s'informent des derniers événements, recherchent des renseignements ciblés ou rédigent des courriels. De temps à autre, ils effectuent des achats sur l'Internet, participent à des forums de discussion et mettent des photos et des vidéos en ligne. Seule une toute petite minorité se rend sur des plateformes sociales ou entretient un blog. Un seul participant a déjà créé son propre site web. La plupart utilisent quotidiennement leur téléphone portable, environ la moitié du groupe surfe sur l'Internet avec celui-ci et consulte ses courriels en déplacement.

#### Motivation

Leur participation au processus participatif se justifie par la volonté d'en apprendre plus sur les possibilités offertes par l'Internet, sur ses évolutions probables et ses répercussions sur la société.

#### Réglementation versus liberté

Le champ de tension entre réglementation et liberté est discuté en détail. Les participants affirment qu'une des principales forces de l'Internet réside dans le fait qu'il constitue un espace de liberté auquel tous peuvent prendre part et dans lequel ils peuvent exprimer leurs opinions et points de vue. Toute tentative de réglementer quelque chose sur ce plan, ou de bloquer des contenus parce qu'ils sont critiques à l'égard du gouvernement ou de la société, comme c'est le cas dans des pays peu démocratiques, doit dès lors être rejetée. Néanmoins, le groupe se demande si les internautes ne doivent pas être protégés d'une manière ou d'une autre contre les abus de nature criminelle. Faut-il une instance de contrôle politiquement neutre, d'envergure internationale, une sorte d'« ONU de l'Internet », qui impose certains standards commerciaux, moraux et éthiques, sans pour autant porter atteinte à la liberté de parole ou d'opinion ? À qui ce monopole de la surveillance devrait-il échoir ? N'est-ce pas faire preuve d'une certaine naïveté que d'envisager de renoncer à une réglementation au nom de la liberté, alors que les intérêts économiques de puissants groupes sur la Toile et de moteurs de recherche géants déterminent depuis longtemps l'évolution de l'Internet, de sorte que même les gouvernements en sont réduits à être de simples utilisateurs sans grande influence ? L'idée d'une adresse IP personnelle, obligatoirement attribuée à chaque individu dès sa naissance par l'État ou par une instance de contrôle, donne lieu à une longue discussion dont les thèmes sous-jacents rappellent les récits d'Orwell. L'être humain deviendrait entièrement transparent, ses moindres faits et gestes sur l'Internet seraient enregistrés, surveillés et évalués. Et bien sûr, tous ceux qui pour une raison ou une autre suscitent le mécontentement de l'instance suprême seraient exclus de l'Internet et de ses services, lesquels ne seraient, quant à eux, disponibles nulle part ailleurs.

#### « Une montagne colossale de données » : sécurité et protection des données

Une partie du groupe estime que les internautes font souvent preuve d'une naïveté impardonnable et que c'est la raison pour laquelle ils se font avoir sur l'Internet aussi bien que dans la vraie vie. D'autres se demandent si sur l'Internet même l'utilisateur le plus averti et le système de paiement le plus sécurisé ne sont pas à la merci des pirates informatiques : « une montagne colossale de données en réseau est ici créée, qui pourrait être décortiquée par des gens

disposant des connaissances nécessaires pour toutes sortes de raisons et donner lieu à des abus », fait-on remarquer. Quelle est l'ampleur de ce risque d'abus ? Les informations échangées par le biais de l'Internet demeurent-elles confidentielles, les paiements sont-ils sûrs ? Que cache la gratuité de tant d'applications ? Serait-il concevable et utile de subdiviser l'Internet en un réseau professionnel, où la sécurité est garantie, et un réseau privé pour les loisirs et les divertissements ? Les participants n'ont pas de réponse à donner à ces questions. Cependant, « ce que l'être humain a créé, il a le pouvoir d'en abuser », fait remarquer un participant. Ce dernier sait par ailleurs que la Confédération exploite un site web ([www.melani.admin.ch](http://www.melani.admin.ch)), où les escroqueries sur la Toile peuvent être dénoncées. Le groupe trouve importantes les initiatives de ce type. Il devrait en effet incomber au gouvernement d'informer la population des dangers de l'Internet : « la conduite automobile aussi est une activité dangereuse, qui requiert un apprentissage ».

#### **Fiabilité des contenus et des sources**

Les participants estiment que la question de la fiabilité de l'information va de pair avec celle de la réglementation. Sur ce point également, ils parviennent à la conclusion qu'une des forces de l'Internet réside dans sa pluralité, à laquelle il ne faut pas toucher. La conséquence en est cependant inévitablement que l'utilisateur ne sait jamais si les contenus sont fiables ou non. Toutefois, le papier aussi a fait son temps, fait remarquer la seule femme du groupe. Les participants sont toutefois partagés : la Confédération ne devrait-elle pas, dans l'intérêt de la liberté d'opinion indispensable au bon fonctionnement de la démocratie, veiller au sens d'un service public à ce que, sur l'Internet aussi, au moins une partie des informations répondent à un certain nombre de critères de fiabilité, étant donné que presque plus personne ne lit les médias imprimés ?

#### **L'Internet devient-il trop grand ?**

Le groupe se demande si la croissance exponentielle de l'Internet pourrait conduire à un effondrement du système, qui croulerait ainsi sous son propre poids. En fin de compte, seul un petit pourcentage de la population mondiale a accès à l'Internet, de sorte qu'une croissance presque exponentielle du nombre d'utilisateurs, du volume de données en circulation et des besoins en infrastructure qui en découlent sont concevables. Or, comment un tel déluge de données peut-il être archivé et classé ? Le mot imprimé sur papier reste déchiffrable même après des décennies.

Les données, quant à elles, sont fugaces, et les supports de données deviennent illisibles après quelques années. Notre mémoire collective, se demande le groupe de citoyens, ne devient-elle pas une mémoire à court terme ?

#### **Relations sociales**

Les participants n'utilisent pour la plupart pas les plateformes sociales, à l'exception d'un étudiant, pour lequel Facebook est simplement un « agenda public ». Le reste du groupe craint que sur ces plateformes, la tentation soit grande de se dévoiler à l'excès. Elle procède de l'apparent anonymat de la Toile : celui qui est assis seul derrière son écran oublie facilement qu'il a pour vis-à-vis un nombre potentiellement infini d'internautes. Pour le groupe, la question se pose dès lors de la manière dont l'utilisateur peut gérer de manière responsable sa « personnalité virtuelle ». Il se demande en outre si l'Internet favorise ou au contraire détruit les identités et les rapports sociaux. Un participant raconte qu'autrefois, il se rendait souvent dans des bourses aux cartes postales et y vivait de bons moments de convivialité. Désormais, les bourses se déroulent exclusivement en ligne. Un autre, en revanche, a vu le cybercafé d'un village reculé de la Corse devenir un lieu de rencontres sociales, où les jeunes faisaient découvrir aux moins jeunes un monde qui leur était étranger. À nouveau, le groupe a mis le doigt sur un des paradoxes qui alimentent son ambivalence à l'égard de la Toile : « on est connecté au monde entier, on a davantage d'amis, davantage de clients, mais on reste seul chez soi », exprime un participant. Chaque nouveau service proposé sur l'Internet remplace un contact humain direct, que ce soit au guichet de poste ou de banque, à l'agence de voyages ou au commerce d'alimentation. Les participants estiment dès lors probable que le nombre d'emplois perdus en raison de l'Internet soit équivalent, voire supérieur, à celui des postes créés.

Le groupe estime qu'il est vain de vouloir s'opposer à ces évolutions. Néanmoins, il aimerait savoir s'il existe des études sur la façon dont l'Internet influence les rapports humains. Les jeux de guerre et les vidéos violentes détruisent-ils le système de valeurs morales des jeunes ? La possibilité omniprésente de copier et de manipuler les contenus et les images menace-t-elle le droit d'auteur et, donc, la culture ? Sommes-nous tous en train de devenir des autistes sur le plan social ? Les participants n'y croient pas vraiment : « nul ne peut prétendre sérieusement que les rues sont vides le soir



depuis que Facebook existe », fait-on remarquer. Une autre voix souligne le fait que l'Internet peut également influencer très positivement sur les rapports de pouvoir dans la société : « depuis que les informations sont à la portée d'un clic de souris, les gens ne sont plus livrés à l'omniscience du médecin ou du prêtre. La dynamique des relations s'en trouve modifiée. »

### **Bienfait ou plaie ?**

Au vu de ces remarques, on est en droit de se demander si l'Internet est un bienfait ou au contraire une plaie. Un père de famille raconte que ses deux enfants, désormais adultes, utilisent l'Internet très fréquemment, mais pour des motifs foncièrement différents : tandis qu'un fils s'entretient avec des amis de son proche entourage principalement sur Facebook, l'autre noue sur la Toile des amitiés dans la moitié de l'Europe et rend ensuite visite à ces nouveaux amis. Pour le père, l'Internet est donc simplement une façon supplémentaire, ni bonne ni mauvaise a priori, d'entretenir des rapports sociaux. Un autre membre du groupe n'y voit quant à lui que des effets négatifs : il organise depuis des années des séjours d'étudiants étrangers en Suisse et remarque désormais que ces jeunes gens sont tellement attachés à l'Internet qu'ils n'ont plus la capacité ou la volonté de s'adapter à leur nouvel environnement, à leur pays d'accueil ou à la famille qui les héberge. Il a l'impression que bon nombre de ces jeunes ont tendance à se réfugier dans l'espace virtuel de la Toile pour échapper à la réalité.

### **Formation**

Le groupe se demande si et comment les habitudes numériques influencent la formation de la personnalité, les façons de percevoir la vie et la capacité d'apprentissage. Il est convaincu qu'avec l'Internet et ses innombrables offres, il est d'autant plus important d'apprendre aux jeunes à faire preuve de sens critique, à distinguer l'essentiel du secondaire et à se mouvoir en sécurité dans la jungle virtuelle. L'enseignement de ces aptitudes incombe-t-il à l'école, et les enseignants sont-ils à même de s'en charger ? Qui pourrait sinon assumer ce rôle et à quel âge faut-il commencer ? Comment, en fin de compte, développe-t-on un esprit critique ? « Cela fait partie de la formation de tout citoyen », relève l'étudiant, « ça n'a rien à voir avec l'Internet. »

### **Environnement et santé**

Faudrait-il limiter la croissance de l'Internet pour préserver les ressources naturelles et éduquer l'in-

ternaute à un usage plus économe et à un recyclage responsable de terminaux ? Le groupe n'est pas unanime quant à savoir si la consommation d'énergie de la Toile est vraiment supérieure à la consommation de papier qui l'a précédée, ou si au contraire l'Internet a peut-être permis de nouveaux modes de vie plus respectueux de l'environnement : ainsi, la possibilité de travailler davantage depuis chez soi pourrait contribuer à réduire le trafic pendulaire. Cette discussion débouche sur un autre aspect : dans quelle mesure la technologie sans fil est-elle nuisible ? Le discours officiel n'y fait guère allusion, constate le groupe, ce qui ne l'étonne d'ailleurs pas : en ce qui concerne le risque encouru du fait du rayonnement des téléphones portables, la population a toujours été nourrie d'études contradictoires.

### **L'information comme pouvoir**

Les participants sont convaincus que l'information représente un pouvoir et que l'accès à celle-ci est un moyen d'exercer le pouvoir. En ce sens, il existe un risque que l'Internet, dans certains pays, soit paralysé ou détourné de son but pour en faire une arme. Dans le même temps, il constitue un puissant moyen de diffusion ciblée de fausses informations et de propagande. Même un Internet ouvert recèle des dangers, estime le groupe : le fait par exemple que sur l'Internet « chacun puisse mettre son grain de sel » conduira-t-il à une « dictature des masses » ? Les internautes sont-ils au contraire aux mains d'un « maître du code », qui tire les ficelles dans les coulisses ? Qui a le droit, qui a le devoir d'utiliser l'Internet et d'être joignable en ligne 24h/24 ?

*Un bébé de la taille de l'Internet a besoin d'une maman qui l'encourage et le réprimande en cas de besoin.*

## 8.2. Séance préparatoire du 14 novembre 2009 à Lugano

Le groupe de Lugano compte douze participants. La composition du groupe est la suivante :

Employée CFF  
2 femmes au foyer  
Femme, retraitée  
Formatrice d'adultes  
Employée de bureau  
Technicienne télévision, retraitée  
Architecte et politicien local, retraité  
Employé CFF  
Ingénieur  
Fonctionnaire  
Informaticien

La moyenne d'âge, de 41 ans, est donc sensiblement inférieure à celle de la Suisse romande. La plus jeune participante a 32 ans, le plus âgé 67 ans.

### Lien entretenu avec l'Internet

Une partie du groupe au Tessin a besoin de l'Internet dans sa vie professionnelle, et la plupart surfe aussi en privé, le plus souvent pour s'informer des derniers événements et rechercher des contenus ciblés, par exemple des manifestations culturelles et sociales. Seule une participante n'a pas d'accès Internet chez elle; une autre a décidé, plutôt à contrecœur, de le faire réactiver, parce que « l'Internet est quelque chose qu'il faut avoir de nos jours ». Ceux qui possèdent une connexion envoient tous les jours des courriels, à l'exception d'une personne, qui écrit tout au plus un courriel par mois. La même personne n'utilise l'Internet que comme source d'informations et ne possède pas de téléphone portable. La plupart des autres membres du groupe font de temps à autre des achats sur la Toile, y effectuent leurs paiements et leurs appels téléphoniques (Skype). Certains mettent en ligne des photos et des vidéos sur des plateformes sociales, mais très peu prennent part à des chats et personne n'entretient de blog ou de site web. Sur le téléphone portable que tous utilisent quotidiennement, moins de la moitié surfe sur l'Internet, et les trois quarts y consultent leur courrier électronique.

### Motivation

Les citoyennes et citoyens réunis à Lugano citent les motifs suivants pour leur engagement dans le processus participatif : la fascination vis-à-vis du phénomène Internet; la curiosité; le besoin de se tenir au courant; des doutes sur la manière dont les parents doivent enseigner aux enfants à utiliser la Toile; la possibilité de poser des questions spécifiques relatives à l'Internet à des experts.

### Sécurité et technologie

Le thème de la sécurité domine en grande partie les discussions. Le principal sujet de doute est la question de savoir s'il est possible d'assurer une sécurité sur l'Internet, puisque tout un chacun, volontairement ou non, laisse derrière lui des données électroniques sans pouvoir vérifier qui fait quoi, par la suite, avec ces données. La question est en outre posée de la manière de se protéger des escrocs et des logiciels malveillants. On se demande s'il incombe à la Confédération d'assurer cette protection et si des efforts sont déployés au niveau politique pour garantir la sécurité dans l'e-commerce et le respect de la sphère privée des utilisateurs, pour lutter contre les abus, tels que le harcèlement sexuel ou le chantage et pour proscrire de la Toile les contenus indésirables et autres publicités déloyales. Les participants estiment toutefois aussi nécessaire que les internautes apprennent à utiliser l'Internet de manière responsable. Reste que des garde-fous et une sécurité sont requis. « Un bébé de la taille de l'Internet a besoin d'une maman qui l'encourage et le réprimande en cas de besoin », entend-on. Une instance de surveillance de ce type devrait être internationale, estiment les participants. La Suisse, pays quadrilingue hébergeant déjà le siège de nombreuses organisations internationales, fait figure de lieu idéal, de l'avis du groupe. Ce dernier se demande toutefois qui aurait la légitimité de se présenter comme une instance de contrôle, comment une instance de ce type pourrait s'imposer au vu des divergences des législations étatiques et si la communauté internationale pourrait définir d'un commun accord les critères politiques et éthiques selon lesquels l'Internet doit être surveillé.

Un participant souligne enfin qu'il est tout aussi important que l'Internet ne soit pas trop limité : la société civile doit selon lui s'engager à défendre et à renforcer le caractère démocratique de la Toile. Il est convaincu

qu'un Internet libre saura se réguler de lui-même. Le groupe est divisé : en fait, il partage cet avis et aimerait préserver l'espace de liberté qu'offre l'Internet, un espace dans lequel les consommateurs suisses peuvent par exemple acheter des articles qui ne sont pas autorisés à la vente dans leur propre pays. On est néanmoins en droit de se demander si l'État ne devrait pas protéger les utilisateurs contre les escrocs. Une solution pourrait-elle consister à subdiviser l'Internet en un volet purement informatif (et donc sûr) et un volet commercial ? Ou alors, chaque internaute doit-il vivre avec l'idée qu'il peut à tout moment être victime d'une arnaque et voir son PC infecté par des virus ?

La « sécurité de l'information », autrement dit sa fiabilité, a également été abordée : « comment puis-je savoir, parmi les innombrables résultats que me propose le moteur de recherche, quelle est la recette de pesto originale ? » Ici aussi, on trouve contradictoire que la revendication de « contenus garantis fiables » doive en fin de compte bloquer un système qui se nourrit de liberté. Le groupe se demande toutefois si les dispositions de protection des données en vigueur s'appliquent aussi à l'Internet ou s'il y a lieu de créer de nouvelles normes légales.

### Évolutions au sein de la société

Notre cerveau est-il capable de suivre le rythme des progrès technologiques ? Cédons-nous à l'illusion que tous les problèmes peuvent être résolus d'un simple clic de souris ? Le groupe discute dans le détail de la manière dont l'Internet influe sur les relations interpersonnelles, sur l'éducation, sur l'apprentissage et sur le monde du travail; sur ce dernier point, la préoccupation est émise que certaines prestations et des emplois soient supprimés, ou qu'un marché virtuel doté de sa propre monnaie puisse concurrencer des économies tout entières. La question est en outre posée de savoir si l'Internet creuse davantage le fossé entre les générations, mais aussi entre les pays riches et ceux en développement, et de ce qu'il advient de ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas s'adapter aux nouvelles technologies.

Le groupe parvient à la conclusion que l'Internet, comme n'importe quelle autre technologie, a des aspects positifs et négatifs. La télévision aussi propose une palette d'émissions analytiques et des programmes de pur abrutissement. Il est donc absurde de vouloir rejeter l'Internet. Au lieu de cela, l'internaute doit apprendre à se servir des nombreuses offres

de ce nouveau moyen d'aide. Parmi ces offres, les participants citent la possibilité d'avoir à tout moment accès à des sources d'informations et des contenus didactiques, où qu'on se trouve. Ils apprécient les avantages de la Toile, grâce auxquels on peut faire des achats et des paiements depuis chez soi. Dans le même temps, la Toile fait naître chez l'internaute une grande incertitude : comment vérifier les informations, comment garder la maîtrise de ses propres données, comment être certain que les transactions financières sont sûres ? Le bon sens suffit-il ou a-t-on besoin de la main protectrice de l'État ?

### Réel/virtuel

Selon quelques participants, les idées naissent dans les conversations autour d'un café. Et une bonne conversation implique que l'on regarde l'interlocuteur dans les yeux, sans pouvoir feindre. Or, le monde virtuel peut-il offrir ces conditions ? Les relations virtuelles et réelles ont-elles la même valeur ? Le virtuel prend-il le dessus ? Y a-t-il une explication psychologique au fait que certaines personnes se dévoilent tant sur l'Internet ? La Toile n'est-elle qu'une immense caisse de résonance, qui exacerbe les problèmes préexistants au sein de la société ? Sur ces points également, le groupe aimerait consulter des études et entendre des avis d'experts. Il aimerait en outre savoir si l'Internet est nuisible pour la santé et l'environnement, quelle influence il exerce sur le langage courant, s'il conduit à une homogénéisation culturelle et sociale, à une uniformisation des cultures, des modes de vie, des façons de penser, à la disparition de certains services traditionnels et à un affaiblissement de la place économique.

### Éducation

Les parents dans le groupe sont inquiets, parce qu'ils manquent de repères pour encadrer l'utilisation de l'Internet par leurs enfants. Combien de temps peut-on jouer, surfer et discuter sans risques ? Ils espèrent que les experts apporteront des réponses claires quant à l'âge auquel les enfants peuvent être familiarisés avec l'Internet et à la façon dont ils peuvent leur apprendre à l'utiliser en gardant un esprit critique. Ils demandent la création de centres d'information, où parents et enseignants peuvent bénéficier de conseils et d'un soutien en matière d'éducation.

### 8.3. Séance préparatoire du 28 novembre 2009 à Zurich-Oerlikon

Le groupe de discussion de Zurich compte douze participants :

Femme au foyer, retraitée  
 Enseignante, retraitée depuis peu  
 Enseignant  
 Étudiant en 1er semestre de droit  
 2 étudiants d'une école professionnelle  
 Étudiante  
 Future ingénieure en économie  
 Spécialiste de l'étude de marché  
 Employée  
 Graphiste / créatrice de sites web  
 Femme bientôt retraitée

La moyenne d'âge, de 37 ans, est encore inférieure à celle de Lugano. Le plus jeune participant a 21 ans, le plus âgé 64 ans.

#### Lien entretenu avec l'Internet

Pour la plupart des membres de ce groupe, l'Internet fait partie du quotidien : ils surfent tous les jours, discutent sur des forums et font des achats, certains entretiennent occasionnellement un blog. D'autres mettent en ligne des photos, des vidéos ou des commentaires sur des blogs et des plateformes sociales. Seules deux personnes n'utilisent pas l'Internet tous les jours, mais plutôt une fois par semaine. Pour ce groupe, l'Internet représente un outil de travail, une aide pour les études, une source d'informations et de divertissements. Les plus jeunes membres du groupe visitent régulièrement, voire quotidiennement, des plateformes sociales telles que Facebook. Rares sont ceux qui surfent ou consultent leurs courriels via le téléphone portable, alors que tous utilisent ce dernier quotidiennement. On constate toutefois une exception : une étudiante utilise son portable davantage pour l'envoi et la réception de courriels que pour les appels téléphoniques, et ce pour des raisons de coûts. Tous s'y retrouvent plus ou moins sur la Toile. Les jeunes savent plus facilement s'y situer, tandis que parmi les aînés, beaucoup ont dû se forcer à apprendre l'utilisation de l'Internet : une femme s'est risquée pour la première fois dans le cyberspace sous la pression de ses enfants (eux-mêmes développeurs de logiciels); une autre a

des petits-enfants qui passent beaucoup de temps devant l'ordinateur et pour leur faire plaisir, elle ne veut pas les priver de connexion.

#### Motivation

Les participants se préoccupent de l'influence des nouvelles technologies sur le quotidien. Par leur participation, ils espèrent trouver des réponses à leurs questions et à leurs réserves.

#### Aspects de société

Les questions de société préoccupent tout particulièrement le groupe de Zurich-Oerlikon. Le problème de l'égalité des chances est notamment soulevé et la question posée de savoir si la Toile devrait être disponible partout aux mêmes conditions. Certaines couches sociales et la population des pays défavorisés en sont-elles exclues ? Des familles ayant la fibre pédagogique utilisent-elles l'Internet pour s'informer et se perfectionner, tandis que le reste de la population n'y a recours que pour passer le temps ? Le PC fait-il partie du minimum vital, des droits fondamentaux ? Veille-t-on à ce que la Toile soit facile d'utilisation, que son accès soit dépourvu d'obstacles et que les utilisateurs d'un certain âge bénéficient d'une formation ? Allons-nous vers une société à deux vitesses, où quiconque ne possède pas d'ordinateur est notamment exclu du marché du travail ? Le groupe se demande aussi combien de postes de travail sont perdus à mesure que les prestations en ligne se développent. Il parvient à la conclusion que le développement des technologies de l'information ne doit pas nécessairement influencer négativement sur le marché du travail. Certains profils professionnels seront modifiés, quelques-uns disparaîtront, cédant la place à de nouveaux profils, estime le groupe. Il se demande néanmoins si cette évolution se fait aux dépens des emplois les moins qualifiés et pourrait ainsi, avec le temps, faire naître des tensions sociales.

Les participants s'inquiètent en outre de ce que nul ne sait vraiment comment l'Internet continuera à changer notre vie dans les années à venir. « Ce ne sera probablement pas tout de suite comme dans le film Matrix », espère un participant. Une participante estime que ce que nous respectons encore et craignons un peu aujourd'hui nous paraîtra tout à fait banal demain. Le groupe est d'accord pour affirmer que la Toile devient de plus en plus conviviale. Reste la question de

savoir si, en tant qu'aide, elle facilite ou au contraire complique le quotidien. Le groupe trouve en outre fascinant de penser que la Toile sera de plus en plus présente dans notre quotidien sous la forme d'une maison intelligente ou d'un vêtement intelligent.

### Sécurité

Un deuxième thème prioritaire concerne la sécurité des données. Le groupe a l'impression que la population est « gentiment forcée à utiliser l'Internet », sans disposer des informations nécessaires sur la façon de se protéger contre l'utilisation abusive de données, la cybercriminalité et les attaques de virus. Les participants ne sont pas sûrs que les prestations telles que l'e-banking aient un avenir assuré. L'incertitude demeure également sur ce qu'il advient des données collectées un peu partout et sur la manière dont le consommateur lambda peut savoir ce qu'en fait par exemple une autorité ou une caisse maladie. Les données qui ont pris le chemin des « profondeurs du cyberspace » peuvent-elles être supprimées par la suite, ou y restent-elles pour toujours ? La protection des données touche-t-elle à ses limites dans la Toile mondiale ? Où la sécurité et le contrôle sont-ils possibles, où sont-ils pertinents ? Dans vingt ans, une police de l'Internet devra-t-elle régler le trafic sur la Toile et surveiller les usagers de l'autoroute de l'information ? Est-il bon, voire nécessaire, de bloquer certains sites : par exemple, faut-il censurer la pornographie enfantine ? Quelqu'un doit-il veiller au respect des droits d'auteur sur la Toile, ou de nouveaux modèles de rétribution sont-ils requis pour faire valoir les droits de ce type ? Comment le principe de l'open access évoluera-t-il à l'avenir ?

Cela dit, même s'il existait une forme de garantie étatique de la protection des données, les participants estiment qu'un profane ne serait pas à même de vérifier si cette protection est réellement mise en œuvre et de quelle manière : ils parviennent dès lors à la conclusion que le citoyen lambda ne peut que croire ce qu'on lui dit et espérer que tout aille bien, ou alors renoncer à utiliser l'Internet. La responsabilité individuelle à elle seule ne peut pas protéger l'internaute contre « cet engouement omniprésent pour la collecte des données ». Le groupe a fait part de son désir urgent de voir se mettre en place des centres de contact uniformisés, où les internautes sont, dans la mesure du possible, bien informés sur les questions de sécurité et où leurs demandes sont prises au sérieux.

### Vulnérabilité de la Toile

Le groupe est préoccupé par la situation de vulnérabilité dans laquelle se trouvent l'internaute, mais aussi la Toile. Dans quelle mesure est-elle sujette aux dysfonctionnements. Comment réagit-elle à la surcharge, à une utilisation excessive et aux abus ? Y a-t-il une limite au volume de données qu'elle peut traiter ? Est-il facile de la saboter et de la manipuler ? Ou alors, le principal danger pour l'Internet ne réside-t-il pas, peut-être, dans une réglementation contraignante excessive ?

### École

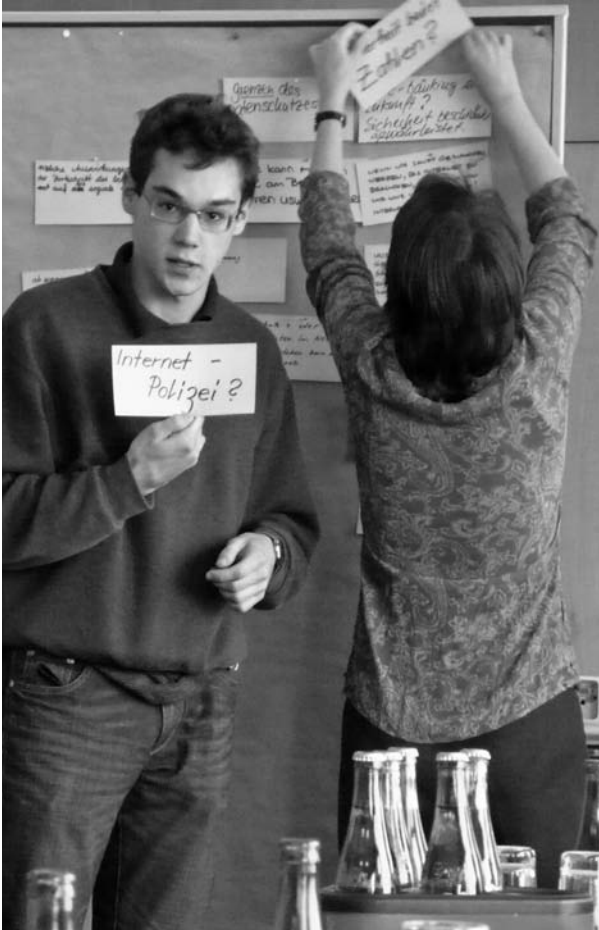
Le rôle de l'école donne également lieu à un intense débat. Le groupe cherche à déterminer à qui il incombe d'éduquer les enfants et les jeunes à une utilisation responsable des nouveaux médias. Cette tâche peut-elle être déléguée à l'école, ou revient-elle aux parents ? Ces derniers sont-ils suffisamment conscients des dangers qui guettent sur l'Internet ? Peut-on rendre l'Internet responsable de la propension à la violence croissante chez beaucoup d'adolescents ? Selon le groupe, la question de l'éducation pourrait également être résolue sur le plan technique, au moyen de programmes de protection et de filtres qui empêchent que les jeunes aient accès à des contenus inadaptés à leur âge. Toutefois, cette possibilité ne fait pas l'unanimité. Certains estiment en effet qu'un grand pas serait alors franchi pour rendre l'être humain transparent, et ne lui octroyer l'accès à l'Internet que sur mot de passe et en fonction de son profil.

### Santé

Quelles sont les répercussions de la technologie sans fil, quel est le degré d'irradiation et qu'est-ce qui est entrepris pour protéger les utilisateurs ? L'Internet met-il réellement en danger notre santé, ou nos réactions sont-elles comparables à celles de nos grands-parents, qui craignaient les effets du chemin de fer ? Le groupe n'est pas sûr que l'irradiation due notamment aux terminaux mobiles, soit effectivement plus marquée. Peut-être le danger est-il simplement davantage abordé actuellement. Qui plus est, comme chacun souhaite pouvoir utiliser son téléphone ou son ordinateur portable partout, et préfère éviter d'avoir une antenne à proximité, la question se pose des progrès techniques requis pour que le réseau sans fil soit étendu de la manière la plus respectueuse de l'environnement, en dépit d'une utilisation accrue. Le groupe se demande si la société civile a un rôle à jouer dans ce domaine et si elle devrait contrebalancer la pensée économique des milieux politiques et du marché.



## 9. L'expérience en a valu la peine



De l'avis de la grande majorité des citoyennes et citoyens, l'implication dans le processus participatif en a valu la peine. Les participants ont apprécié la documentation spécialisée reçue peu avant la manifestation à titre de préparation et ont salué la qualité de l'organisation. L'un d'eux s'est déclaré « agréablement surpris » de constater que « quelqu'un » a pensé à demander l'avis de la population, sans « toujours chercher à écouter uniquement les milieux économiques ». Une Tessinoise a renchéri : « j'ai été soulagée d'apprendre que TA-SWISS existe, une institution qui influence les débats politiques et de société et qui, pour ce faire, consulte également la population ».

Un participant de Suisse romande a expliqué qu'il n'avait pris part au processus participatif que dans un intérêt purement personnel et qu'il avait été très surpris de réaliser que l'importance de l'Internet dépasse largement la fonction de simple outil, et de découvrir que l'Internet est en quelque sorte devenu le « principal instrument de la mondialisation ». Le groupe

du Tessin est parvenu conjointement à la conclusion qu'une discussion aussi riche sur le sujet n'aurait pas pu se dérouler sur l'Internet : « heureusement, nous vivons dans un pays où on se regarde encore dans les yeux. » Les italophones ont également trouvé très positif qu'une place entière et égale ait été faite à leur langue dans le processus participatif : « c'est la première fois que je vois cela en Suisse », a expliqué un participant.

D'une façon générale, les participants ont estimé que les exposés des experts étaient extrêmement intéressants. La critique a toutefois été faite que les différents orateurs, dans le bref temps de parole qui leur était imparti, ne pouvaient pas répondre adéquatement à toutes les questions qui avaient été posées avant la conférence par les citoyennes et citoyens. Le groupe suisse alémanique a regretté que les sujets aient souvent été traités superficiellement et les participants tessinois ont remarqué qu'en seconde moitié de journée en particulier, il était difficile d'assimiler des informations aussi denses. Ils auraient préféré que les experts répondent aux différentes questions point par point.

Néanmoins, pour les participants, l'examen approfondi du thème de l'Internet, ainsi que les discussions en groupes ne sont pas suffisants. Ils attendent désormais avec intérêt et un brin de scepticisme de voir si leurs recommandations seront prises en considération par les décideurs politiques et institutionnels et mises en œuvre, ne serait-ce qu'en partie, ou si elles resteront lettre morte. Ils se demandent si l'évolution de l'Internet rendra superflues leurs demandes, ou au contraire si elle leur donnera encore plus de poids. Ils attendent de TA-SWISS qu'il les tienne informés de tous ces points et seraient heureux que le groupe dans sa composition actuelle se réunisse à nouveau dans quelques années dans un même but. Entre-temps, ils entendent rester en contact (par courriel).

Editeur :  
Centre d'évaluation des choix technologiques  
Brunngasse 36  
CH-3011 Berne  
[info@ta-swiss.ch](mailto:info@ta-swiss.ch)  
[www.ta-swiss.ch](http://www.ta-swiss.ch)